

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 27 juillet 2025 / 1^{er} safar 1447 - N° 3877 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



MÉTÉO

Alger	: 31°	20°
Oran	: 32°	20°
Annaba	: 32°	23°
Béjaïa	: 28°	19°
Tamanrasset	: 42°	29°

www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ACHEMINEMENT ET RÉCUPÉRATION
DES VALISES DIPLOMATIQUES

**Le Chargé d'affaires
de l'ambassade de France
en Algérie convoqué
au MAE**

P. 3

SOMMET DU C10 DE L'UA SUR LA RÉFORME
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

**Représentant le président de
la République, M^{me} Mansouri
participe aux travaux**

P. 24

CONSEIL DE SÉCURITÉ

**L'Algérie appelle à
renforcer la diplomatie
préventive pour empêcher
les conflits**

P. 3

PROCHAINE RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Début des inscriptions aujourd'hui

Les inscriptions pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 5 octobre 2025, débuteront aujourd'hui, indique hier un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les personnes souhaitant rejoindre des établissements de formation professionnelle peuvent s'inscrire via la plateforme numérique officielle www.takwin.dz entre le 27 juillet et 27 septembre, précise la même source. Le ministère invite les personnes intéressées à prendre connaissance des nouvelles spécialités correspondant aux besoins du marché du travail, notamment les métiers de l'industrie, les métiers du numérique, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'agroalimentaire, et le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique. P. 8



HYDROCARBURES

**Des filiales de Sonatrach
signent des mémorandums
d'entente avec des
compagnies énergétiques
libyennes**

P. 6

MÉDIAS

**Le ministre de la Communication
prend part à une cérémonie
en hommage au défunt
journaliste Ali Draa**

P. 4

FICHIER NATIONAL D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

**Première étape du processus
de mise en place d'un système
national intégré de gestion
des véhicules**

P. 4

SANTÉ

**CERVEAU
3 exercices simples pour
l'entretenir**

P. 12-13

**JEUX SCOLAIRES
AFRICAINS -
ALGÉRIE 2025**

**Ouverture
des 1^{ers} Jeux
scolaires
Africains**



P. 20

**LITTÉRATURE
L'écrivain Yasmina
Khadra: "le livre
aura toujours sa
place malgré les
défis numériques"**

P. 16

MDN

**Sauvetage d'un
père et ses deux
filles bloquée
sur un rocher au
large de Tipaza**

P. 2

DÉCÈS DU JOURNALISTE NACER TIR

La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste de la Radio nationale, Nacer Tir décédé, vendredi, à l'âge de 58 ans.

"La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République adresse ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion à la famille du journaliste de la Chaîne II, feu Nacer Tir, qui fut l'un des piliers de la chaîne d'expression amazighe", lit-on dans le message de condoléances.

"En cette douloureuse circonstance qui affecte l'ensemble de la corporation médiatique, nous prions Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, d'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à ses proches patience et réconfort.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", ajoute la même source.

M. Boughali présente ses condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a présenté ses condoléances suite à la disparition du journaliste de la Radio nationale, Nacer Tir, décédé vendredi à l'âge de 58 ans. "C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du journaliste Nacer Tir, l'un des piliers de la Chaîne II, après une carrière de 32 ans au service des médias", a écrit M. Boughali sur son compte sur les réseaux sociaux.

Et d'ajouter: "J'adresse mes sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à toute la corporation médiatique, priant Allah de lui accorder Sa miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis".

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présenté, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille et aux collègues du journaliste de la Chaîne II de la Radio algérienne, Nacer Tir, décédé ce vendredi à l'âge de 58 ans. "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a appris le décès du journaliste de la Chaîne II, Nacer Tir, décédé ce vendredi à l'âge de 58 ans des suites d'une longue maladie", lit-on dans le message de condoléances.

Le défunt était connu pour son dévouement au travail et son grand professionnalisme.

Il était respecté et apprécié de ses collègues et de tous ceux qui le connaissaient.

Le défunt a eu une carrière professionnelle riche de 32 ans, au cours de laquelle il a occupé plusieurs postes et contribué avec professionnalisme à l'enrichissement du travail radiophonique en langue amazighe. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication, présente "ses sincères condoléances et exprime sa profonde sympathie à la famille du défunt et à toute la famille médiatique de la radio nationale, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches réconfort et patience".

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À EL-BAYADH

Le président du Conseil de la nation présente ses condoléances



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présenté, jeudi, ses sincères condoléances aux familles des victimes du tragique accident survenu mercredi dans la wilaya d'El-Bayadh, faisant six (6) morts et 45 blessés.

"Suite au décès de six (6) personnes dans le tragique accident ayant endeuillé la wilaya d'El-Bayadh et toute l'Algérie, je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes, priant Allah Tout-Puissant d'accorder aux défuntS Sa sainte miséricorde et d'accorder un prompt rétablissement aux blessés", a écrit M. Nasri, sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

M. Boughali présente ses condoléances aux familles des victimes

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a exprimé ses condoléances et sa compassion aux familles des victimes de l'accident tragique de la circulation survenu mercredi dans la wilaya d'El Bayadh, faisant 6 morts et 45 blessés.

"C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que nous présentons nos sincères condoléances et notre compassion aux familles des victimes de ce tragique accident survenu dans la wilaya d'El Bayadh", a écrit M. Boughali sur son compte sur les réseaux sociaux.

"Nous prions Allah le Tout-Puissant d'accorder Sa sainte miséricorde aux défuntS et un prompt rétablissement aux blessés.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le président de l'APN.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 4 morts et 613 blessés en 48 heures (Protection civile)

Quatre (4) personnes sont décédées et 613 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le pays, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué, du 24 au 26 juillet, 450 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 4 morts et 613 blessés, précise la même source.

Par ailleurs, il a été enregistré le décès, par noyade, de 6 personnes, dont 5 cas en mer dans les wilayas de Skikda, Béjaïa, Annaba et El Taref, ainsi qu'un cas de noyade dans une réserve d'eau à Naâma.

Cependant, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 1685 personnes d'une mort certaine, la prise en charge de 478 personnes sur les lieux et l'évacuation de 121 autres vers les structures sanitaires locales, poursuit la même source.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 54 incendies dans plusieurs wilayas.

Il a été procédé, également, à l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas de Annaba, Sétif et Tizi Ouzou, conclut le bilan.

ARMÉE

Sauvetage d'un père et ses deux filles bloquée sur un rocher au large de Tipaza (MDN)



Un père et ses deux filles, bloqués sur un rocher maritime situé à 700 mètres au large de Tipaza, suite à la dégradation des conditions météorologiques, ont été sauvés, vendredi, par les Gardes-côtes du Commandement des Forces navales, indique, samedi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des Gardes-côtes relevant du Commandement des Forces navales, relatifs au sauvetage des vies humaines en mer, le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer d'Alger en tête Région militaire, a reçu le 25 juillet 2025 à 16h10 un appel de détresse", précise la même.

"L'alerte concernait un père et de ses deux filles de nationalité algérienne, bloqués sur un rocher maritime nommé l'Isla, situé à 700 mètres au nord-est du port de Tipaza, en raison de la dégradation des conditions météorologiques", ajoute le communiqué.

"Immédiatement, une opération de sauvetage a été déclenchée à travers l'engagement de l'hélicoptère de recherche et de sauvetage AS-16 relevant du 560e escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage", relève le MDN, soulignant que "le père et ses deux filles ont été évacués vers l'établissement public hospitalier de Zéralda", conclut la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Chlef : démantèlement d'un réseau de faussaires et saisie de 1,4 million d'euros en fausse monnaie

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bensouna à Chlef a mis fin aux activités d'un réseau criminel composé de huit individus spécialisés dans la falsification de billets de banque (faux-monnayage), opérant dans plusieurs wilayas, avec la saisie de 1,4 million d'euros en fausse monnaie, rapporte jeudi l'instance sécuritaire.

Un communiqué de la cellule de communication et de relations publiques de la sûreté de wilaya indique que cette opération qualitative, menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Chlef, a été déclenchée à la suite d'informations reçues par la brigade selon lesquelles de la fausse monnaie circulait dans la wilaya.

Des enquêtes ont alors été ouvertes sur le terrain.

Selon cette source, les investigations ont permis l'arrestation de plusieurs membres du réseau, originaires des wilayas de Sétif, d'Alger et de Constantine, en possession d'une importante somme de fausse monnaie.

Leur méthode criminelle de distribution de la fausse monnaie dans plusieurs wilayas a également été découverte.

Elle consistait à proposer cette monnaie sur les réseaux sociaux, afin de la mettre en circulation sur le marché.

Le communiqué précise que l'opération a permis de saisir 1,4 million d'euros de fausse monnaie (des billets de 200 euros), ainsi que des ordinateurs, des ordinateurs portables, des imprimantes numériques haute résolution, de l'encre, du papier de contrefaçon, une calculatrice de devises et de deux véhicules touristiques utilisés pour le transport et la distribution entre les wilayas.

Les suspects ont été présentés à l'autorité judiciaire compétente du tribunal de Chlef, qui a ordonné leur placement en détention provisoire, selon la même source.

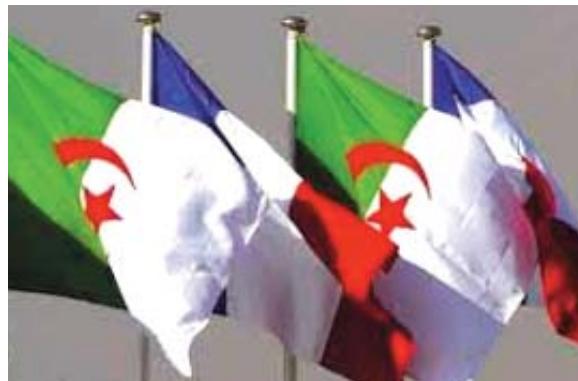
ALGÉRIE - FRANCE**Acheminement et récupération des valises diplomatiques : le Chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie convoqué au MAE**

Le Chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie a été convoqué de nouveau, hier, au siège du ministère des Affaires étrangères au sujet de la persistance des entraves rencontrées par l'ambassade d'Algérie à Paris quant à l'acheminement et à la récupération des valises diplomatiques, en violation des obligations internationales du Gouvernement français, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Le Chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie a été convoqué de nouveau, ce jour, au siège du ministère des Affaires étrangères au sujet de la persistance des entraves rencontrées par l'ambassade d'Algérie à Paris quant à l'acheminement et à la récupération des valises diplomatiques, en violation des obligations internationales du Gouvernement français", note la même source.

"Initialement limitées à l'ambassade d'Algérie en France, ces entraves viennent d'être étendues aux postes consulaires algériens, en dépit de l'engagement pris par le Quai d'Orsay de faire en sorte que cette mesure soit reconSIDérée", précise le communiqué.

En stricte application du principe de la réciprocité, le directeur des Immunités et priviléges diplomatiques



au ministère des Affaires étrangères a procédé à la récupération de l'ensemble des titres d'accès privilégiés

aux ports et aéroports algériens accordés à l'ambassade de France en Algérie", ajoute la même source.

CONSEIL DE SÉCURITÉ**L'Algérie appelle à renforcer la diplomatie préventive pour empêcher les conflits**

L'Algérie a appelé, jeudi depuis New York, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, Toufik Laid Koudri, au renforcement "substantiel" de la diplomatie préventive en vue d'apaiser les tensions croissantes et d'empêcher les conflits avant leur déclenchement.

Dans son allocution lors d'un briefing au Conseil de sécurité consacré à la coopération entre l'ONU et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Koudri a souligné que les défis multiples et complexes auxquels sont confrontées la paix et la sécurité internationales dans le monde actuel "nécessitent une coopération plus profonde et plus stratégique", plaident pour "le renforcement substantiel des capacités en matière de diplomatie préventive afin d'apaiser les tensions croissantes et d'empêcher les conflits avant leur éclatement, notamment dans

les pays en développement, où les répercussions sont souvent dévastatrices".

Dans ce cadre, le diplomate algérien a précisé que les capacités de l'OCI en matière de médiation régionale "constituent un atout précieux dont il convient de tirer profit pleinement", appelant à une coopération accrue dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix post-conflict, des domaines où les besoins sont pressants (...)" Il a indiqué que l'Algérie, en tant que membre engagé au sein de l'OCI "attache une grande importance au partenariat entre l'ONU et l'OCI qui partagent un engagement commun envers les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies".

M. Koudri a également relevé que parmi les domaines jugés essentiels par l'Algérie pour faire avancer ce partenariat fon-

damental, figure "la valeur stratégique de la coopération" entre les deux organisations. Affirmant que l'Algérie considère la promotion du dialogue et de la tolérance comme un axe central du renforcement du partenariat entre les deux organisations, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU a rappelé que l'OCI a été fondée en 1966, en réaction directe à l'attaque ayant provoqué l'incendie ravageur de la Mosquée Al-Aqsa, un acte qui n'était pas isolé, mais une agression provocatrice contre l'un des lieux les plus sacrés.

Et d'ajouter: "Il est profondément regrettable que des décennies plus tard, les Palestiniens, quelques que soient leurs confessions, continuent de faire face à la haine, à la discrimination et à la privation systématique de leurs droits fondamentaux", réitérant l'appel de l'Algérie en faveur du "respect total

de leurs droits inaliénables, notamment leur droit à établir un Etat et à vivre dans la dignité, la liberté et la sécurité".

Dans le même contexte, il a affirmé que "dans notre monde interdépendant, la promotion du dialogue interculturel et interreligieux n'est plus une option, mais une nécessité, soulignant que l'OCI et l'ONU sont des alliés naturels en la matière".

Le diplomate algérien a fait observer que cet engagement s'est clairement reflété dans la proclamation par l'Assemblée générale de l'ONU, du 15 mars comme Journée internationale de lutte contre l'islamophobie, à l'initiative du Pakistan, et dans la création d'un poste d'envoyé spécial de l'ONU chargé de la lutte contre l'islamophobie, précisant que ces démarches représentent "une reconnaissance collective de la nécessité de combattre toute forme de discrimination, à une époque marquée par la montée des discours d'exclusion et de division, qui suscitent de vives inquiétudes".

En conclusion, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies a exprimé la conviction de l'Algérie que "le moment est venu d'insuffler davantage de dynamisme, de cohésion et d'ambition au partenariat entre l'ONU et l'OCI", afin de réaliser les objectifs communs de paix, de sécurité, de développement durable et de dignité humaine.

63^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA POLICE Remise de grades et hommages aux membres de la Sûreté à Mascara

La direction de la Sûreté de la wilaya de Mascara a célébré, jeudi, le 63^e anniversaire de la création de la Police algérienne, en organisant une cérémonie au cours de laquelle des grades ont été remis et plusieurs membres de ce corps de sécurité honorés.

La cérémonie, à laquelle ont assisté le wali de Mascara, Fouad Aïssi, les autorités locales civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire ainsi que des représentants de la société civile, a été marquée par la remise de grades à des membres de la Sûreté de wilaya, notamment des commissaires divisionnaires, des commissaires, des officiers principaux, des lieutenants des brigadiers de police.

Des policiers de différents grades ont également été honorés pour les efforts qu'ils déploient en vue de garantir la sécurité des citoyens, en plus de la distinction de retraités, des familles de policiers martyrs du devoir national ainsi que des athlètes policiers, qui se sont distingués dans diverses compétitions sportives durant la saison 2024-2025.

L'événement a également été marqué par la lecture de l'allocution du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, prononcée lors de la cérémonie célébrant le 63^e anniversaire de la création de la Police algérienne, qu'il a présidé au siège des Unités républicaines de sécurité d'El-Hamiz (Alger).

De son côté, le chef de la Sûreté de la wilaya de Mascara, le Contrôleur de police Sidhoum Hassan, a souligné à l'occasion que "cette journée est une occasion précieuse pour nous réunir et célébrer ensemble une date chère à nos coeurs qui est le 63^e anniversaire de la création de la Police algérienne, célébrée le 22 juillet de chaque année".

**PARTIS
Ouverture de l'Université d'été du Mouvement El-Bina**

L'Université d'été du Mouvement El-Bina s'est ouverte, samedi à Alger, avec pour objectif de former des leaders qualifiés capables de contribuer au processus d'édition et de développement national.

Cette Université d'été prévue un mois durant participe d'une vision stratégique visant à "former des leaders qualifiés capables d'assumer la responsabilité et de contribuer activement au processus d'édition et de développement", selon ses organisateurs.

Pour le président du Mouvement El-Bina, M. Abdellakher Bengrina, cette Université d'été est un espace idéal pour "contribuer aux efforts nationaux visant à relever les défis intérieurs et extérieurs, conscientiser politiquement les jeunes et renforcer la cohésion entre la société, les élites, les partis et les pouvoirs publics".

M. Bengrina a insisté, dans ce cadre, sur "la consolidation des acquis réalisés grâce aux efforts de développement menés sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", appelant à "contrecarrer les tentatives de déstabilisation menées par les semateurs de discorde et autres mercenaires qui s'en prennent à la Patrie, par le biais d'officines et de plateformes, en semant le désespoir, notamment chez les jeunes, et en diffusant un discours remettant en question les symboles de l'Etat".

Dans cette conjoncture régionale et internationale obéissant à des enjeux géostratégiques, il importe plus que jamais de "sensibiliser aux questions nationales, tout en parachevant le projet national de développement global", a-t-il soutenu, estimant que cette démarche exige de l'ensemble des partis politiques, des forces vives et des élites nationales à "assumer pleinement leurs responsabilités en faisant bloc aux côtés de l'Etat algérien, de ses institutions et de l'Armée nationale populaire". Sur le plan international, M. Bengrina a réaffirmé que le Mouvement El-Bina "continuera de soutenir les efforts de l'Etat en faveur des causes justes, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie".

Le résultat de cette Université d'été, les participants discuteront de plusieurs thèmes, dont "la formation au leadership des jeunes", "les cadres dirigeants au niveau des wilayas", "la cause palestinienne" et "l'académie médiatique".

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DE RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL **La protection de l'enfant et le respect des enseignants sont un devoir légal et moral indiscutable**

La protection de l'image de l'enfant et le respect des enseignants "ne sont pas un choix mais un devoir légal et moral qui ne tolère aucun laxisme", a réaffirmé l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) dans un communiqué publié jeudi.

Ayant constaté avec une "vive préoccupation" la diffusion, par le site électronique La Patrie News, d'une déclaration d'une élève ayant réussi au baccalauréat, immédiatement après l'annonce des résultats, contenant des propos "portant directement atteinte à la réputation et à la dignité du corps enseignant", l'ANIRA a indiqué qu'il s'agit là d'un comportement irresponsable, contraire aux valeurs professionnelles et éthiques, d'autant plus que l'intervenante est mineure sous protection légale".

Elle a précisé que le site électronique "a reconnu, lors de l'audition, qu'il s'agissait d'une erreur d'appréciation du contenu et de sa portée sociale, en insistant sur la bonne foi et sur la suppression ultérieure du passage en question".

Toutefois, l'ANIRA a mis en garde contre le fait que "les contenus audiovisuels diffusés restent susceptibles de circulation sur les plateformes numériques, ce qui perpétue l'impact négatif de ces déclarations et en accentue les effets néfastes, notamment sur les élèves, les enseignants et les parents d'élèves".

A ce propos, l'Autorité a rappelé qu'elle avait déjà insisté, dans un précédent communiqué publié avant les épreuves du baccalauréat, sur le fait que "la protection des mineurs ne se limite pas à l'interdiction de filmer, mais inclut également un examen rigoureux du contenu des déclarations et une évaluation de leurs répercussions éducatives, psychologiques et sociales", appelant à "une stricte application des dispositions de la loi 12-15 relative à la protection de l'enfant et du décret exécutif 24-250 de l'année 2024 fixant les dispositions du cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle".

Elle a également rappelé que "la diffusion de contenus comportant des propos offensants ou incitatifs, même lorsqu'ils proviennent de mineurs, engage la responsabilité de l'établissement exploitant le service de communication audiovisuelle", soulignant que "la déontologie journalistique exige une vigilance éditoriale et le respect de la dignité des personnes, notamment lorsqu'il s'agit de catégories vulnérables".

De tels dérapages constituent, selon l'Autorité, "une entorse au principe de responsabilité sociale des médias et une abdication de leur rôle éducatif et de développement".

Elle a mis en garde contre "le laxisme dans le traitement de telles déclarations, qui contribue à ancrer des comportements négatifs chez les récepteurs et ouvre la voie au cyber-harcèlement et à la diffamation dans le cyberspace".

En conséquence, l'ANIRA appelle tous les acteurs des services de communication audiovisuelle, notamment numériques, à "faire preuve de professionnalisme dans la couverture des sujets impliquant des enfants ou touchant à des institutions sensibles comme l'éducation et l'enseignement, en anticipant l'impact social du contenu avant sa diffusion, surtout lorsqu'il s'agit de propos à forte charge émotionnelle".

Elle a réaffirmé qu'"un média responsable est celui qui mise sur la construction de la conscience et non sur l'exploitation de l'émotion, et que la protection de l'image de l'enfant ainsi que le respect des enseignants ne sont pas un choix mais un devoir légal et moral qui ne tolère aucun laxisme".

FICHIER NATIONAL D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES **Première étape du processus de mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules (ministère de l'Intérieur)**

L'adoption du dispositif du Fichier national d'immatriculation des véhicules constitue une première étape dans le processus de mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules, permettant leur suivi depuis leur mise en circulation jusqu'au retrait définitif de la circulation, indique la direction de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère, M. Amar Bouderbala, a affirmé que le dispositif du fichier national d'immatriculation des véhicules s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la stratégie du président de la République, M. Abdmajid Tebboune, liée à la transformation numérique, et vient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire à cet égard, ce dispositif étant une première étape dans le processus de mise en place d'un système national intégré de gestion des véhicules".

Dans le cadre de l'activation de ce dispositif, "une plate-forme numérique centrale a été mise en place pour la gestion d'une base de données centralisée et sécurisée, permettant l'interconnexion automatique et instantanée avec différents

secteurs concernés, tels que les services de la Sûreté nationale, des Douanes et du ministère de l'Industrie", a ajouté M. Bouderbala. Il a, également, souligné que cette interconnexion "permettra de réduire le phénomène de falsification des dossiers des véhicules, et de faciliter la procédure d'immatriculation et de transfert de propriété".

Ce système devrait en outre, "ouvrir la voie à des services numériques futurs, tels que le traitement automatisé des données de vente en ligne".

M. Bouderbala a estimé que le fichier national d'immatriculation des véhicules "se veut un premier pas vers la concrétisation du système national intégré de gestion des véhicules, à même de permettre, à l'avenir, de contractualiser une assurance automobile à travers une connexion automatique aux compagnies d'assurance, la connexion aux systèmes de détection automatique des

contraventions et la connexion aux systèmes de détection automatique des véhicules recherchés par les services de sécurité, en sus d'un système intégré pour le suivi du véhicule depuis l'année de sa mise en marche jusqu'à son retrait définitif de la circulation".

Dans ce contexte, il a affirmé que le nouveau système d'immatriculation des véhicules est considéré également comme "l'une des principales bases de la transition numérique réalisée par les services du ministère de l'Intérieur, en coordination avec les différents secteurs ministériels concernés par ce domaine".

Le système en question repose sur plusieurs opérations numériques, dont "la connexion directe au registre automatique de l'Etat civil, la lecture des données du propriétaire du véhicule à travers la carte d'identité nationale pour identifier le propriétaire, sans besoin de saisir manuel-

lement les données".

Il permet aussi d'assurer "une connexion directe à la base de données des services des douanes pour extraire les données des véhicules avec une connexion automatique à la base de données des services de la sûreté pour s'assurer de l'état des véhicules et des cas d'opposition, outre la possibilité d'opérer un suivi centralisé de traitement de l'opération", a-t-il indiqué, soulignant que "ce système sera généralisé à tous les véhicules au niveau national".

Ce projet "pilote" qui incarne sur le terrain l'une des applications pratiques de l'administration intelligente sera développé et élargi en concertation et en coordination permanente avec tous les acteurs et partenaires dans le secteur ce qui garantit le renforcement de son efficacité et la réalisation de ses objectifs visant à améliorer le service public et à consacrer la transparence et l'efficacité".

MÉDIAS

Le ministre de la Communication prend part à une cérémonie en hommage au défunt journaliste Ali Draa

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane a pris part, samedi à Alger, à une cérémonie organisée en hommage au défunt journaliste Ali Draa, décédé le 15 juillet courant, à l'âge de 78 ans.

Dans une oraison funèbre prononcée lors de cette cérémonie organisée par le Groupe "Echourouk" à la salle Ibn Zaydoun de l'Office Ryad El Feth, le ministre a rappelé les qualités louables du défunt Ali Draa qu'il a qualifié de "figure emblématique de la presse nationale", soulignant que cette cérémonie se veut une halte de reconnaissance et de considération envers ce homme qui fut témoin et artisan dans l'histoire de la presse algérienne.

Louant les grandes qualités du défunt, M. Meziane a indiqué qu'il était "un journaliste profondément empreint des valeurs patriotes, un journaliste convaincu que la presse est avant tout un message et que chaque mot engage une responsabilité", ajoutant qu'il s'agit d'un journaliste qui était "animé d'une conviction profonde, que tout parti pris, doit être orienté, en toute circonstance, vers l'Algérie". Malgré le vide immense laissé par la disparition du regretté, nous trouvons en cela une certaine consolation, celle de voir les enfants de cette patrie continuer de se souvenir de ses loyaux enfants et s'incliner, avec déférence, devant le par-

cours de ceux ayant porté l'Algérie dans leur cœur, ceux qui l'ont défendue par leurs plumes et encore ceux qui l'ont aimée à travers leurs positions", soutient-il. Pour sa part, le Directeur général du Groupe "Echourouk", Rachid Fodil, a mis en avant les qualités et les hauts faits du défunt connu pour sa défense, avec dévouement, de la profession et des constantes nationales, laissant ainsi "un souvenir honorable pour tous ceux qui l'ont côtoyé".

Cette cérémonie d'hommage a vu la présence de responsables de médias, des journalistes, de personnalités politiques et de représentants de la société civile.

RESSOURCES EN EAU

La SEAAL signe plusieurs conventions pour renforcer l'innovation et la sous-traitance

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a signé, jeudi à Alger, des conventions avec l'accélérateur public Algeria Venture et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), ainsi qu'avec nombre de micro-entreprises spécialisées dans l'innovation ouverte et la sous-traitance, dans le but d'améliorer le service public de l'eau et de l'assainissement.

Présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, et la Secrétaire générale du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nacima Arhab, la cérémonie de signature s'est déroulée au Centre de formation aux métiers de l'eau de la SEAAL.

À cette occasion, le Directeur général de la SEAAL, Lyes Mi-houbi, et le Directeur Général d'Algeria Venture, Lyes Abdoun, ont signé une convention-

sous-traitance de la NESDA, en vue de faciliter les partenariats entre l'entreprise publique et les micro-entreprises opérant dans le secteur de l'eau.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé par les deux parties en mars dernier, en vue de faciliter l'accès des jeunes porteurs de micro-projets à des contrats de sous-traitance avec les entreprises économiques.

La rencontre a, par ailleurs, été marquée par la signature de conventions entre la SEAAL et nombre de micro-entreprises opérant dans le domaine du bâtiment et de la plomberie, en vue de participer à la réalisation de projets dans les wilayas d'Alger et de Tipasa.

S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique a réaffirmé l'engagement du département ministériel à accompagner pleinement les start-up, soulignant que le sec-

teur était disposé à travailler davantage avec la SEAAL pour étendre l'usage des technologies modernes dans plusieurs domaines, notamment l'irrigation.

De son côté, Mme Arhab a indiqué que ces conventions visaient à trouver des solutions aux problèmes rencontrés par la SEAAL, tout en offrant des marchés aux start-up pour leurs produits et services, faisant savoir que le premier projet dans ce cadre concernera le dessalement de l'eau de mer.

Lors de la rencontre, des start-up ont présenté leurs projets portant principalement sur des solutions écoresponsables en matière d'assainissement et la facilitation du paiement électronique des factures d'eau.

Par la même occasion, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a présenté sa plateforme numérique dédiée à la sous-traitance.

TRANSPORTS

Avancée accélérée des travaux de la ligne ferroviaire Oum El Assel-Tindouf

Les travaux de réalisation et d'équipement de la ligne ferroviaire Oum El Assel-Tindouf sur 175 km, du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet (950km), connaissent une "avancée accélérée", a indiqué l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Cette section de la ligne ferroviaire est marquée par une avancée accélérée des travaux de réalisation, à travers la concrétilisation des opérations de déblais soit 1.603.397 mètres cubes, ce qui représente un taux de réalisation de 100%, et de 9.374.511 mètres cubes d'autres travaux de remblais sur un global prévu de 9.504.511 mètres cubes, soit un taux de réalisation de 99%, a indiqué le Directeur de communication Abdelkader Mazzar.

Il a été aussi procédé dans ce segment du projet à la réalisation de 162.577 mètres-linéaires de couche de forme, sur les 173.600 mètres programmés, soit une avancée de l'ordre de 94%, ainsi que la concrétilisation d'un total de 144.825 autres mètres-linéaires de couche de fondation sur les 173.600 mètres-linéaires prévu (83%), a-t-il ajouté.

En matière de travaux de réalisation de la couche de sous-ballast, sur un objectif de 173.600 mètres-linéaires prévus par les études tech-



niques, 99.150 mètres-linéaires ont été finalisés, signale le même responsable.

Il a fait état également de la pose de 20.000 mètres-linéaires de voie, sur les 212.631 mètres-linéaires prévus et de 96.893 unités de traverses sur un total de 348.762 mètres-linéaires.

S'agissant des ouvrages de drainage sur ce tronçon, 177 unités sur les 184 prévues ont été réalisées dans le même chantier, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, huit (8) viaducs d'une longueur total de plus de 2.500 km sont aussi en réalisation et dont les travaux d'avancement sont estimés à 70%, tandis que les travaux de sept (7) autres unités de passages submersibles et passages inférieurs sont en cours avec un taux d'avancement de l'ordre de 70%, selon M. Mazzar.

Il a indiqué qu'en matière d'infrastructures destinées aux voyageurs, les travaux de réalisation

d'une gare à Tindouf, selon les normes nationales et internationales se poursuivent également avec un rythme accéléré sur une superficie de 18.000 mètres carrés, dont 2.800 mètres carrés bâties.

Les travaux de réalisation et d'équipement de ce tronçon et de la gare de voyageurs de Tindouf, qui sont pris en charge par un groupement d'entreprises publiques à savoir SNTP, GCB, INFRAFER, INFRA-RAIL et SAPTA, seront finalisés et réceptionnés dans les délais prescrits à savoir la fin de l'année 2025, a fait savoir la même source.

Auparavant et dans le cadre du même mégaprojet de la ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet, il a été procédé à la réception et mise en service du premier tronçon de 100 km reliant Bechar à Abadla, qui a été inauguré par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le mois d'avril passé et celui de Tindouf au gisement de fer de

M'SILA

Lancement prochain de projets d'aménagement urbain dans la wilaya déléguée de Bou-Saâda

Des projets d'aménagement urbain seront "bientôt" lancés dans la wilaya déléguée de Bou-Saâda (M'sila), a indiqué, samedi, le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, Ali Bentouidjine.

Le responsable a précisé, à l'APS, que les travaux prévus dans ce cadre, financés à hauteur de 500 millions de dinars, porteront sur la réalisation de trottoirs et de chaussées, et sur la rénovation des conduites d'assainissement et de raccordement au réseau d'eau potable à travers de nombreuses cités de Bou-Saâda.

L'opération comprend également, a-t-il ajouté, l'aménagement et l'embellissement des entrées Est et Nord de l'agglomération de Bou-Saâda, ainsi que la réhabilitation et la réfection des artères principales du chef-lieu de la wilaya déléguée et de cités des communes de Bensrour, d'El Hamel et d'Aïn El Melh.

M. Bentouidjine a conclu en soulignant que des actions similaires seront prochainement engagées dans d'autres communes.

BOUIRA

Raccordement de 173 foyers au réseau électrique à Haizer et Maâmoura (Sonelgaz)

Un total de 173 foyers ont été raccordés jeudi au réseau d'électricité dans les communes de Haizer (Est de Bouira) et Maâmoura (Ouest), a-t-on appris auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Inscrit dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), un projet de raccordement au réseau d'électricité a été mis en service au profit de 150 foyers, dans la partie sud de la commune de Haizer, selon les détails fournis par le directeur de distribution de la Sonelgaz, Khaled Messaoudi.

Dans la commune enclavée de Maâmoura, située à l'extrême ouest de la wilaya de Bouira, 23 autres foyers ont bénéficié d'une opération similaire dans la localité d'Ouled Rached.

Les deux projets ont nécessité la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de près de 9 km et un financement estimé à plus de 62 millions de dinars, selon le responsable.

Le taux de couverture en matière d'électricité à Bouira est de plus de 96%, selon les dernières statistiques communiquées par la direction de distribution de la Sonelgaz.

EL TARF

Parachèvement des travaux d'augmentation de la cadence de production à l'usine de dessalement d'eau de mer de Koudiet Draouche

Le groupe Sonatrach a paracheté la phase finale des travaux d'augmentation de la cadence de production à l'usine de dessalement d'eau de mer de Koudiet Draouche, située dans la commune de Berrihane (wilaya d'El Tarf), a indiqué vendredi un communiqué du groupe.

Le groupe Sonatrach a précisé que cette réalisation a été effectuée "dans un délai record n'ayant pas dépassé 48 heures", en respectant les protocoles techniques en vigueur lors des phases de mise en service progressive, constitue une étape charnière dans le processus de développement

du projet. Ainsi, l'usine a désormais atteint son état de pleine disponibilité afin d'atteindre, dans les prochains jours, sa capacité de production maximale estimée à 300.000 mètres cubes par jour", ajoute la même source. Cette augmentation de production devrait "renforcer l'approvisionnement régulier et permanent en eau au profit des wilayas d'El Tarf et d'Annaba, à même de permettre d'améliorer la qualité du service public et d'assurer la stabilité de l'approvisionnement de cette ressource vitale", selon le communiqué. Sonatrach a qualifié ce

projet de "pilier stratégique, s'inscrivant dans le cadre des efforts nationaux visant à sécuriser les ressources hydrauliques durables", soulignant que l'usine devrait couvrir les besoins de plus de 3 millions d'habitants, conformément aux politiques publiques visant à relever les défis liés au manque d'eau. Dans ce contexte, Sonatrach a réaffirmé son engagement à appuyer les grands projets à dimension nationale, tout en veillant au respect des normes les plus élevées de qualité, de sécurité et de durabilité à toutes les phases de réalisation et d'exploitation.

EL-MEGHAÏER

De nouvelles structures pédagogiques dans la commune de Djamaâ

De nouvelles structures pédagogiques susceptibles d'améliorer les conditions de scolarisation ont été retenues en faveur de la commune de Djamaâ (wilaya d'El-Meghaïer), en prévision de la prochaine saison scolaire 2025/2026, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Ces projets, à divers stades d'avancement de leurs chantiers, portent sur le renforcement de la restauration scolaire par la réalisation d'une cantine d'une capacité de 100 repas/jours à l'école primaire Soualemi-Djemoui

dans la localité de Mazer-Zaoui, inscrit à la faveur d'un financement puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, avec un délai de réalisation de trois (3) mois. Les services de la wilaya font état aussi du lancement, au mois de juin dernier, des travaux de réalisation d'une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas/jour à l'école primaire Noui-Omar, avec également un délai de réalisation de trois (3) mois.

Deux structures similaires de restauration scolaire, d'une capacité de

200 repas/jour, sont en cours de concrétilisation au niveau des écoles primaires Salah-Belagouine et Benkaddour-Zohra, dans la commune de Djamaâ. A ces opérations vient s'ajouter la dotation du collège Tahar-Maaroufi d'un demi-pensionnat servant 200 repas/jour et dont les travaux de réalisation sont à 95% d'avancement.

Ces nouvelles installations s'inscrivent dans le cadre des efforts d'amélioration des conditions de scolarisation et, par ricochet, du niveau scolaire.

SAÏDA

Lancement des travaux de réalisation de 900 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation de 900 logements de type public locatif (LPL) ont été récemment lancés dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris jeudi, auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Cette nouvelle tranche de logements, dont la réalisation a été entamée début juillet, est répartie en 350 unités à la commune de Youb, 300 à El Hassana, 200 logements à Aïn El Hadjar, et 50 à Ouled Brahim.

Les délais de réalisation sont fixés entre 16 et 18 mois, ajoute la même source. Un autre programme de 2 000 logements de la même formule a également été lancé dans la région de Aïn Zerga, à la sortie Est de la ville de Saïda, rappelle-t-on. Par ailleurs, les clés de 346 logements publics locatifs ont été remis à leurs bénéficiaires dans la région de Mat'hnia (commune d'Ouled Khaled), à



l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

La wilaya de Saïda compte un programme global de 20 536 logements publics locatifs, dont 14 896 unités ont déjà été réceptionnées, tandis que 5 640 sont en cours de réalisation.

APS

HYDROCARBURES

Des filiales de Sonatrach signent des mémorandums d'entente avec des compagnies énergétiques libyennes

Quatre mémorandums d'entente ont été signés, jeudi à Alger, entre des filiales et structures relevant du groupe pétrolier Sonatrach, et des compagnies libyennes, dont la compagnie pétrolière nationale de la Libye (National Oil Corporation-NOC) sur la coopération dans les domaines technique et opérationnel, la formation et le transfert de la connaissance.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de Sonatrach, sous la supervision du vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou, en tant que représentant du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, en présence du membre du Conseil d'administration de la NOC, Hussain Safar et des présidents des commissions d'orientation conjointes entre Sonatrach et la compagnie libyenne, Youcef Khanfar et Bachir Karia.

Le premier mémorandum d'entente qui concerne le domaine de la géophysique, a été signé par l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), filiale de Sonatrach et la compagnie libyenne National gestion commerce organisation (Nageco) dans le but de fusionner les ressources des deux compagnies pour la réalisation de travaux de géophysique, de traitement et d'interprétation sismiques.

Le deuxième mémorandum lié au domaine des services aux puits, a été signé entre l'Entreprise nationale de services aux puits (ENSP) relevant



de Sonatrach et la compagnie libyenne JOT pour l'exécution des services de pétrole et de gaz en Algérie et à l'étranger y compris en matière de test et forage de puits. Le troisième mémorandum qui concerne les activités et analyses de laboratoires, a été signé entre la division Laboratoires dépendant de l'activité Exploration et Production de Sonatrach, et le centre de recherches pétrolières relevant de la NOC. Ce mémorandum permettra d'effectuer conjointement des activités de laboratoires et des analyses dans le cadre des projets de partenariat entre Sonatrach et la compagnie libyenne, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature.

Le quatrième mémorandum d'entente qui a trait à la formation et au transfert de connaissance, a été signé entre Sonatrach et la NOC dans le but de renforcer la coopération en matière de formation dans toutes les spécialités relatives à la chaîne des valeurs des hydrocarbures.

Les accords signés visent à booster la coopération dans divers domaines

comme la formation et le transfert de compétences dans toutes les spécialités relatives au secteur des hydrocarbures, à travers l'évaluation, le développement des compétences et le partage d'expériences entre Sonatrach et les Instituts de formation relevant du Groupe, à l'instar de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et l'Académie de management de Sonatrach et des établissements similaires relevant de la NOC, a expliqué M. Youcef Khanfar.

Ces accords permettent d'évaluer et de mettre à niveau les formateurs, en sus de favoriser le partage des meilleures pratiques en matière de formation, de fournir le matériel de formation et d'intervention au niveau des puits, et d'assurer les services de maintenance et de formation, selon le même responsable.

Dans une allocution au nom du PDG de Sonatrach, le vice-président chargé de l'exploration et de la production a souligné l'importance des documents de coopération signés, précisant qu'ils instaurent "un nouveau

cadre de coopération entre le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière nationale de la Libye" et ouvrent aux deux parties "des perspectives prometteuses de coopération directe et efficace dans des domaines spécialisés et importants".

M. Djettou a ajouté qu'il s'agit d'un nouveau jalon qui s'ajoute au socle du partenariat stratégique que nous comptons renforcer entre l'Algérie et la Libye", soulignant que Sonatrach "a été et continue d'être présente dans le secteur énergétique libyen à travers des contrats d'exploration et de production, notamment depuis 2005 sur le bloc 65 et depuis 2008 sur le bloc 95/96".

De son côté, le membre du Conseil d'administration de la NOC, Hussain Safar, a affirmé que la signature de ces mémorandums souligne la profondeur des relations historiques entre les deux pays frères, exprimant la volonté de la Société libyenne de renforcer les relations et de construire un partenariat solide avec le groupe Sonatrach à tous les niveaux.

IMPORTATION DE MARCHANDISES POUR LA REVENTE EN L'ÉTAT Les opérateurs économiques appelés à mettre à jour leur situation

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, jeudi dans un communiqué, les opérateurs économiques intervenant dans le domaine de l'importation de biens et marchandises destinées à la revente en l'état, dont les marchandises sont actuellement au niveau des ports algériens et qui n'ont pas pu effectué la domiciliation bancaire ou les procédures de dédouanement, à présenter une série de documents pour mettre à jour leur situation. Il s'agit de soumettre une copie du registre de commerce, une copie de l'avis d'arrivée des marchandises avant la date du 24 juillet 2025, une facture définitive et le document de domiciliation bancaire si disponible, précise la même source. Les do-

cuments en question doivent être envoyés à l'adresse électronique "avis.revent@mcepe.gov.dz", indique le communiqué, précisant que tout envoi non effectué via l'adresse électronique sus-mentionnée, ne sera pas pris en compte.

Le ministère a informé, dans un autre communiqué, les opérateurs économiques intervenant dans l'importation à leur compte (gestion et/ou équipement) et qui n'ont pas pu réglé leur tableaux prévisionnels auprès des secteurs concernés, que l'adresse électronique "reclam.pfonctionnement@mcepe.gov.dz" est mise à leur disposition pour envoyer leurs programmes.

Les opérateurs concernés doivent fournir une lettre explicative justi-

fiant l'absence de signature sur le tableau, signée et cachetée, une copie du tableau prévisionnel, signée et cachetée, une copie du registre du commerce, et le procès-verbal de constat de l'existence de l'usine (en activité ou en cours de construction), délivré par un huissier de justice, et ce avant le 10 août prochain.

Concernant le dépôt du programme prévisionnel d'importation pour le 2e semestre 2025 relatif aux opérations d'importation dans le cadre de la gestion et/ou de l'équipement, et vu les demandes urgentes de prolongation des délais introduites par les opérateurs économiques, les délais de dépôt ont été prolongés au 10 août prochain, précise le communiqué du ministère.

CONSTANTINE

Début de l'indemnisation de 29 agriculteurs sinistrés par les précipitations de grêles

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya de Constantine a entamé jeudi l'opération d'indemnisation de 29 agriculteurs dont les récoltes ont été affectées par les récentes précipitations de grêles.

Dans une déclaration à l'APS en marge du lancement de l'opération au siège de la caisse dans la zone industrielle Palma, le directeur de la caisse, Amar Manaa, a précisé que ces indemnisations opérées au profit de 29 agriculteurs sur 40 recensés concerner les dégâts occasionnés à leurs récoltes de blé (dur et tendre), d'orge et d'arbres fruitiers suite aux précipitations de grêles soulignant que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'activation des mécanismes d'assurance agricole contre les catastrophes naturelles et l'accompagnement des agriculteurs afin de préserver la pérennité de leurs activités.

Ces indemnisations varient en fonction de la nature et des taux de dégâts occasionnés à chaque agriculteur et oscillent entre 200.000 DA et 8 millions DA, selon la même source qui a également inscrit l'opération dans le cadre de l'effort national de généralisation de la culture de l'assurance agricole et de renforcement de la confiance des agriculteurs dans les dispositifs de soutien et prise en charge par l'Etat.

Ces indemnisations sont de nature à alléger les charges financières supportées par les agriculteurs sinistrés et consolider la continuité de la production notamment en cette phase d'instabilité des conditions climatiques que connaît l'actuelle saison agricole, a ajouté le même responsable.

Le directeur de la CRMA-Constantine a assuré que les efforts sont poursuivis pour la prise en charge de tous les cas enregistrés, invitant les agriculteurs à recourir à l'assurance qui constitue un moyen efficace pour protéger leurs activités contre les risques imprévisibles.

MILA

Lancement de l'indemnisation des céréaliculteurs et cultivateurs de légumes secs sinistrés

Les services de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Mila ont entamé "dernièrement" l'opération d'indemnisation des céréaliculteurs et cultivateurs de légumes secs sinistrés par les précipitations de grêles et les incendies durant la saison agricole 2024/2025, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de cette caisse.

Dans une déclaration à l'APS, M. Cherif Chourfi a précisé que la première étape de cette opération concerne 74 dossiers dont 55 d'agriculteurs sinistrés par les chutes de grêles du mois de mai passé et 19 de producteurs dont les récoltes de céréales et de légumes secs ont été dévastées par des incendies enregistrés jusqu'à fin juin passé.

Le montant des indemnisations liées à ces dossiers d'agriculteurs assurés auprès de la CRMA au titre de la saison 2024/2025 atteint près de 35 millions DA, a affirmé le même responsable.

L'opération d'accueil des agriculteurs et d'écoute de leurs déclarations relatives aux dégâts subis par leurs récoltes se poursuit jusqu'à la fin de la campagne de moisson battage au niveau de la wilaya, selon le même responsable qui a affirmé que tous les assurés sinistrés seront indemnisés en fonction des conclusions des rapports d'expertise réalisés par les experts conventionnés avec la CRMA.

L'actuelle saison agricole a connu une augmentation du nombre de contrats d'assurance des récoltes et du matériel agricoles comparativement à la saison précédente, selon la même source qui a indiqué que le nombre des agriculteurs assurés par la CRMA de Mila a ainsi cru à 900 agriculteurs.

APS

COMMERCE**Le Royaume-Uni et l'Inde signent un accord de libre-échange**

Londres et New Delhi ont signé jeudi un accord de libre-échange à l'occasion d'une visite du Premier ministre Narendra Modi au Royaume-Uni.



Cet accord, conclu en mai, est le plus "significatif sur le plan économique depuis la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne", a déclaré le dirigeant britannique Keir Starmer.

Il a salué un "jour historique" pour les deux pays, lors d'une conférence de presse organisée à Chequers, la résidence de campagne des Premiers ministres britanniques au nord-ouest de Londres.

L'Inde, cinquième économie et pays le plus peuplé du monde, constitue un marché gigan-

tesque de 1,4 milliard d'habitants. "Nous avons des liens historiques, familiaux et culturels uniques, et voulons renforcer davantage notre relation pour qu'elle soit encore plus ambitieuse, moderne et tournée vers le long terme", a encore insisté Keir Starmer. M. Modi, lui, s'est réjoui de "l'écriture d'un nouveau chapitre" entre l'Inde et le Royaume-Uni, deux "partenaires naturels", après de "nombreuses années de travail acharné" pour y parvenir.

CHINE**Les dépenses budgétaires en hausse de 3,4% au premier semestre 2025**

Les dépenses budgétaires de la Chine ont augmenté de 3,4% en glissement annuel pour atteindre près de 14.130 milliards de yuans (environ 1.980 milliards de dollars) au premier semestre 2025, selon les données publiées vendredi par le ministère chinois des Finances.

Les départements financiers fi- nanciers à tous les ni-

veaux ont continué à renforcer les dépenses dans les domaines clés. Les dépenses budgétaires consacrées à la sécurité sociale et à l'emploi ont ainsi progressé de 9,2% en glissement annuel sur la période janvier-juin, selon la même source.

Durant cette même période, les dépenses budgétaires allouées à la science et à la technolo-

gie ont augmenté de 9,1% sur un an, tandis que celles consacrées à l'éducation et à la santé ont enregistré des hausses respectives de 5,9% et 4,3%.

D'autre part, les recettes budgétaires du pays ont légèrement reculé de 0,3% en glissement annuel, atteignant environ 11.560 milliards de yuans au premier se-

mestre de l'année. Le gouvernement central a collecté près de 4.860 milliards de yuans de recettes budgétaires, soit une baisse de 2,8% en rythme annuel, tandis que les gouvernements locaux ont engrangé environ 6.700 milliards de yuans, marquant une hausse de 1,6% en glissement annuel, selon les mêmes données.

EQUATEUR**Le principal oléoduc remis en service**

Le principal oléoduc d'Equateur, à l'arrêt depuis début juillet en raison des risques liés aux fortes pluies en Amazonie, a été remis en service, a annoncé vendredi la compagnie pétrolière nationale Petroecuador.

Le Système d'oléoduc trans-équatorien (SOTE), le plus utilisé du pays avec 360.000 barils convoyés chaque jour, avait été mis à l'arrêt en même temps qu'un autre oléoduc parallèle re-

pliant les puits de pétrole de l'Amazonie à la côte du Pacifique, entraînant la paralysie complète des exportations de brut.

Ces mesures avaient été prises en raison de l'érosion des berges de rivières traversées par les oléoducs, après des pluies diluviales. Selon Petroecuador, le pompage a repris sur le SOTE après la construction d'une déviation d'un kilomètre permettant d'éviter des zones à risques.

Le second oléoduc, l'OCP, dédié au transport du pétrole brûlant, avait été pour sa part remis en service le 7 juillet. "Nous prévoyons que les exportations de brut reviendront à la normale de façon progressive", a indiqué Petroecuador.

Le pétrole est la principale ressource de l'Equateur. Le pays en a produit en moyenne 475.000 barils par jour en 2024, dont près des trois quarts ont été exportés.

TCHAD**Le FMI approuve un programme d'aide de 625 millions de dollars**

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a validé vendredi un programme d'aide de 625 millions de dollars, sur quatre ans, à destination du Tchad, assorti du versement immédiat d'une première tranche de 38,5 millions de dollars.

Le programme vise à soutenir "les réformes

économiques et structurelles des autorités et faire face aux besoins prolongés de sa balance de paiement", et plus particulièrement le plan national de développement prévu entre 2025 et 2030 par le gouvernement tchadien.

Le programme prévoit notamment, selon les autorités, d'améliorer les rentrées fiscales

de l'Etat, améliorer les filets de sécurité pour la population et renforcer la gouvernance et le climat des affaires dans le pays du Sahel.

"Une mise en œuvre ferme des réformes budgétaires sera essentielle pour créer l'espace nécessaire à la mise en place du plan de développement", a insisté dans un com-

muniqué le directeur général adjoint du FMI, Nigel Clarke.

"Il sera important de mobiliser les recettes non pétrolières, notamment par des hausses ciblées d'impôts, rationaliser des exonérations fiscales et la numérisation de l'administration fiscale", a-t-il notamment détaillé.

BOURSES MONDIALES
Wall Street atteint de nouveaux sommets, rassurée sur le plan commercial

La Bourse de New York a terminé la semaine sur des nouveaux records vendredi, les investisseurs se montrant optimistes vis-à-vis des négociations commerciales et des résultats trimestriels.

L'indice élargi S&P 500 (+0,40% à 6.388,64 points) a franchi un nouveau plus haut pour la cinquième séance d'affilé. L'indice Nasdaq (+0,24% à 21.108,32 points) a aussi atteint un nouveau sommet, tandis que le Dow Jones a gagné 0,47%.

Wall Street suivra la semaine prochaine la réunion du comité de politique monétaire de la banque centrale des Etats-Unis (FOMC) à l'issue de laquelle les acteurs du marché s'attendent à ce que l'institution laisse ses taux inchangés, soit dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans se détendait légèrement vers 20H15 GMT, à 4,38% contre 4,41% la veille en clôture.

Le dollar poussé par les espoirs d'accords commerciaux

Le dollar gagne du terrain vendredi, aidé par la perspective d'accords commerciaux entre les Etats-Unis et leurs partenaires, notamment avec l'Union européenne (UE).

Vers 18H00 GMT, le dollar progressait de 0,12% face à la monnaie unique européenne, à 1,1736 dollar pour un euro et prenait 0,65% à la livre, à 1,3423 dollar pour une livre.

Le président américain Donald Trump a affirmé vendredi que la probabilité que les Etats-Unis concluent un accord commercial avec l'Union européenne était de "50-50".

Selon plusieurs sources européennes, ce compromis prévoit des surtaxes douanières de 15% sur les exportations européennes à destination des Etats-Unis, avec des exemptions notamment sur l'aéronautique, les spiritueux ou certains médicaments.

C'est bien en deçà des 30% que Donald Trump menace d'appliquer.

L'administration Trump compte pour l'heure cinq accords à son actif, avec le Royaume-Uni, le Japon, le Vietnam, l'Indonésie et les Philippines.

Les marchés mondiaux restent calmes

Les Bourses mondiales ont tutoyé les sommets au cours des dernières séances, digérant une salve de résultats d'entreprises avant la mise en place des droits de douane prévue le 1er août.

En Europe, à l'issue d'une semaine qui a permis à l'indice vedette britannique FTSE 100 de franchir des records en séance et en clôture, ce dernier a terminé vendredi en légère baisse de 0,20%.

A Paris, le CAC 40 a gagné 0,21% et à Francfort, le Dax a cédé 0,32%. A Wall Street, l'indice élargi S&P 500 (+0,40% à 6.388,64 points) a franchi un nouveau plus haut pour la cinquième séance d'affilé.

L'indice Nasdaq (+0,24% à 21.108,32 points) a aussi atteint un nouveau sommet, tandis que le Dow Jones a gagné 0,47%. Wall Street suivra la semaine prochaine la réunion du comité de politique monétaire de la banque centrale des Etats-Unis (FOMC) à l'issue de laquelle les acteurs du marché s'attendent à ce que l'institution laisse ses taux inchangés, soit dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans se détendait légèrement vers 20H15 GMT, à 4,38% contre 4,41% la veille en clôture. En Europe, les taux obligataires se stabilisaient après une forte hausse jeudi, déclenchée par la décision de la BCE de maintenir ses taux inchangés, après un long cycle de baisses, cette pause visant à évaluer les conséquences des tensions commerciales entre l'UE et les Etats-Unis.

Sur le marché des changes, le billet vert grappillait 0,07% face à l'euro, à 1,1739 dollar pour un euro. Côté pétrole, le prix du baril de Brent a abandonné 1,07% à 68,44 dollars et le West Texas Intermediate a cédé 1,32% à 65,16 dollars.

APS

DJANET

Rendement encourageant de la moisson de céréales

L'actuelle moisson de céréales dans la wilaya de Djanet a donné lieu à un rendement encourageant, évalué à 45 quintaux à l'hectare, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

La moisson, la première du genre dans le cadre des exploitations de cultures stratégiques dans cette wilaya, s'est exploitée sur une superficie ensemencée de 100 hectares (ha), répartis entre le blé dur (60 ha), le blé tendre (30 ha) et l'orge (10 ha), a précisé, à l'APS, le DSA de Djanet, Abdellasset Belouali. Pour les besoins de la campagne moisson-battage, la Coopérative des céréales et légumineuses sèches (CCLS) a mobilisé une (1) moissonneuse et six (6) camions de transport de la récolte vers la wilaya d'Ouargla, a-t-il ajouté. L'exploitation développant les cultures stratégiques dans la wilaya de Djanet relève d'un investisseur privé qui leur a réservé une superficie de 54 ha, le reste de la superficie emblavée étant consacré aux cultures de type traditionnel destinées à l'autoconsommation, un fait savoir M. Belouali. Dans le même cadre, l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) a accordé une concession de 250 ha à un autre investisseur, qui a entamé les préparatifs de la campagne travaux-semaines en prévision de la prochaine saison agricole, a révélé la même source.

SOUK AHRAS

Une récolte prévisionnelle de 3.700 quintaux de liège en 2025

La Conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras prévoit une production de 3.700 quintaux de liège au cours de l'année 2025, a-t-on appris auprès du chef du service la gestion du patrimoine, des études et de la programmation de la conservation, Omar Mezdaout. Le même responsable a précisé que la récolte de liège, effectuée sur une superficie de 3.000 hectares, est confiée, depuis mai dernier, à l'Entreprise régionale de génie rural "Babors" (projet de Souk Ahras) qui préleve le liège dans la forêt de Boumezrane, dans la commune d'Aïn Zana, l'une des plus importantes zones subéricoles de la wilaya. La même source a souligné que l'opération de récolte du liège a favorisé la création d'environ 70 emplois saisonniers pour les jeunes résidant dans les zones montagneuses et frontalières, connues pour la densité des forêts de chêne-liège. Il a été planté dans la wilaya de Souk Ahras, entre 2014 et 2025, des chênes-lièges sur une superficie de l'ordre de 35 hectares située dans les communes de Machroha et d'Aïn Zana, dans le cadre d'un programme annuel visant à étendre le couvert forestier, notamment dans les zones touchées par les incendies. Les forêts de chênes-lièges couvrent, dans la wilaya de Souk Ahras, une superficie de 21.205 hectares, dont 14.351 hectares productifs, sur une superficie forestière totale de plus de 94.463 hectares, a-t-on indiqué.

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS

Le Club de recherche d'emploi, un espace important d'accompagnement et de développement des capacités d'employabilité des étudiants et diplômés

Le Club de recherche d'emploi de l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès constitue un espace important d'accompagnement professionnel et de renforcement des capacités d'employabilité des étudiants et diplômés, a-t-on appris jeudi, auprès du directeur de l'université, Bouziani Merah.

Le même responsable a indiqué que lors d'une visite d'ins-

PROCHAINE RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Début des inscriptions aujourd'hui

Les inscriptions pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 5 octobre 2025, débuteront aujourd'hui, indique hier un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Les personnes souhaitant rejoindre des établissements de formation professionnelle peuvent s'inscrire via la plateforme numérique officielle www.takwin.dz entre le 27 juillet et 27 septembre, précise la même source.

Le ministère invite les personnes intéressées à prendre connaissance des nouvelles spécialités correspondant aux besoins du marché du travail, notamment les métiers de l'industrie, les métiers du numérique, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'agroalimentaire, et le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique.

Pour ce faire, les personnes concernées doivent consulter la plateforme électronique et suivre les instructions relatives aux inscriptions et à l'orientation, conclut le communiqué.



ENVIRONNEMENT

Lancement d'une campagne nationale de ramassage des algues sur les plages du littoral

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie a lancé, hier, une campagne nationale de ramassage des algues sur les plages du littoral algérien, indique un communiqué du ministère.

Les wilayas concernées par cette campagne, prévue jusqu'au 16 août prochain, sont Chlef, Tlemcen, Jijel, Annaba, Mostaganem, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tipasa, Aïn Témouchent, Skikda, Tizi Ouzou et Béjaïa, selon le communiqué, qui précise que l'opération avait été différée dans la wilaya d'Alger en raison de conditions météorologiques défavorables.

Organisée en coordination avec plusieurs départements ministériels, les autorités locales et des acteurs engagés dans la protection de l'environnement, cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à protéger le littoral et à améliorer le cadre de vie des citoyens et des estivants. La campagne vise essentiellement à éliminer les algues dont la prolifération observée récemment sur les plages est attribuée à différents facteurs environnementaux, dont le changement climatique et l'augmentation de la température de surface de la mer. D'après le ministère, la présence d'algues a été constatée dans trois (3) des 14 wilayas côtières du pays, à savoir Alger (16 plages), Mostaganem (3 plages) et Aïn Témouchent (une seule plage).



ILLIZI

Mise en place d'un plan de prévention des risques de feux de forêts et de récoltes

Un plan d'action préventif des risques de feux de forêts et de récoltes agricoles a été mis en place dans la wilaya d'Ilizzi par la Conservation des forêts, a-t-on appris hier auprès de cette institution.

L'opération vise à améliorer la prédisposition et la coordination des différents acteurs locaux concernés par la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, dont la Protection civile et les secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'agriculture et des forêts, en plus des communes, à travers la mobilisation des ressources et la prompte intervention en cas d'incendie, a-t-on indiqué.

Le plan de prévention, dont la mise en œuvre se poursuivra jusqu'à la fin octobre 2025, s'articule autour de quatre (4) axes principaux, englobant les aspects juridique, opérationnel préventif et évaluatif, a expliqué la chargée de

communication à la Conservation des forêts, Amel Belghit.

Il comporte plusieurs activités préventives et opérationnelles, dont des campagnes de sensibilisation dans les zones forestières et agricoles et à travers distribution de dépliants, et l'animation d'émissions radiophoniques et via les réseaux sociaux, en vue d'alerter le citoyen sur les risques d'incendies et leur impact négatif sur l'environnement, la santé et l'économie, a-t-elle ajouté.

Des sorties d'inspection et de contrôle sont également menées par les agents forestiers, ainsi que des actions de coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile et des communes, en plus de campagnes de sensibilisation en zones forestières et rurales, à l'instar d'Iherhar, Sameg, Benzait, Imessouane, Tin-Tourha, Sidi-Bouslah, Belbachir et

Bordj Omar-Idriss. Selon la même source, des groupes de travail ont été aussi constitués pour accompagner les opérations de moisson au niveau des exploitations agricoles de Roudh-Ennouss, dans la commune de Bordj Omar-Idriss, outre la mise sur pied de rencontres de sensibilisation en coordination avec la Caisse régionale de mutualité agricole et la Chambre de l'Agriculture, et des cours religieux avec le concours du secteur des Affaires religieuses sur la préservation du patrimoine forestier et la protection des récoltes agricoles.

La Conservation des forêts d'Ilizzi cherche, à travers ce plan d'action, à ancrer la culture de la prévention des risques d'incendies et d'améliorer la coordination avec les différents acteurs concernés en vue de préserver la richesse sylvicole et les récoltes agricoles.

capables de contribuer à la dynamique de transformation économique nationale, notamment en développant les compétences numériques et linguistiques, en renforçant la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, et l'établissement des partenariats efficaces avec les différents acteurs des secteurs public et privé, a ajouté la même source.

pection au club, l'accent a été mis sur "le rôle central que joue cet espace dans la mise en lien entre la vie universitaire et les besoins du développement", soulignant l'importance d'un accompagnement durable offert aux étudiants et diplômés à travers des programmes de qualité favorisant la créativité et l'entrepreneuriat". Ce club, qui s'inscrit dans la stratégie de l'université

visant à renforcer l'employabilité, s'articule autour de plusieurs axes majeurs, dont l'orientation professionnelle spécialisée reliant la formation académique aux besoins du marché du travail national, l'organisation d'ateliers pratiques sur la rédaction du curriculum vitæ, et la préparation aux entretiens de recrutement, entre autres. Il vise également à faciliter l'ouverture des

étudiants sur le monde du travail à travers des salons de l'emploi, créer des passerelles de communication directe avec les entreprises économiques, ainsi qu'un appui technique pour l'analyse du marché du travail et le suivi des parcours professionnels.

Les activités du club sont en adéquation avec les objectifs de l'université, à savoir former des ressources humaines qualifiées

PAKISTAN

266 morts, pour moitié des enfants, depuis le début de la mousson

Les pluies torrentielles qui frappent le Pakistan depuis le début de la mousson d'été ont causé la mort de 266 personnes, pour près de moitié des enfants, en pleines vacances scolaires, a annoncé vendredi une agence gouvernementale.

Ce dernier bilan, particulièrement lourd et particulièrement élevé chez les enfants, dont 126 ont perdu la vie, dans le cinquième pays le plus peuplé du monde, s'explique car "les écoles et collèges sont fermés", a déclaré Mazhar Hussain, le porte-parole de la branche dans la province du Pendjab de l'Autorité de gestion des catastrophes.

"Les enfants restent à la maison et sont très vulnérables, ils jouent dans l'eau et peuvent être victimes de noyades et d'électrocutions", a-t-il ajouté. De nombreuses victimes ont aussi péri dans l'effondrement de leur maison ou emportées par les crues soudaines, tandis que cette saison de la mousson, qui a commencé plus tôt que les autres années, est qualifiée d'"inhabituelle" par les autorités.

Le Pendjab, la province pakistanaise la plus peuplée, a ainsi enregistré des précipitations de 73% supérieures en juillet à celles de l'année précédente, a souligné M. Hussain. Ce territoire recense plus de morts (143) en un mois que sur la totalité de la saison estivale précédente (133).

"Et cela va s'aggraver au mois d'août, puisqu'on prévoit 25% de précipitations supplémentaires par rapport à la normale dans le Pendjab", a prévenu M. Hussain. La mousson d'été se poursuit généralement jusqu'à la mi-septembre.

De nombreuses personnes se



baignent dans les rivières", a-t-il poursuivi, précisant que les autorités ont depuis imposé une interdiction totale des baignades et invité la population à limiter ses déplacements en cas de mauvais temps.

La mousson d'été, qui apporte 70 à 80% des précipitations annuelles en Asie du Sud entre juin et septembre, est vitale pour la subsistance de millions d'agriculteurs dans une région d'environ deux milliards d'habitants.

Le Pakistan a encore du mal à se

remettre des inondations dévastatrices de 2022, qui ont affecté près d'un tiers de sa superficie et plus de 33 millions de personnes.

Quelque 1.700 d'entre elles avaient alors péri et une bonne partie des récoltes avait été perdue. Ce pays est l'un des plus vulnérables aux effets du changement du climat et ses 255 millions d'habitants subissent de plus en plus fréquemment des événements climatiques extrêmes.

GRÈCE

Plus de mille hectares brûlés dans un incendie de forêt en Péloponnèse

Les pompiers grecs luttent jeudi pour la troisième journée consécutive contre un incendie de forêt dans le Péloponnèse (sud-ouest de la Grèce), qui a ravagé jusqu'ici "1.145 hectares de terrain", selon le service européen Copernicus.

Plus de 350 pompiers épaulés de 75 véhicules, 15 bombardiers d'eau et 15 hélicoptères tentent jeudi de circonscrire ce feu déclenché mardi à Feneos, dans le département de Corinthe, à 185 km d'Athènes, où des villages ont dû être évacués, selon le service de lutte contre les incendies.

Outre des zones forestières brûlées dont certaines zones sont protégées par le réseau européen Natura, "20 km de routes et quatre hectares de zones bâties pourraient être affectés", a indi-

qué le programme européen Copernicus de collecte de données sur l'état de la Terre.

Des médias locaux ont indiqué que quelques maisons dans des villages du secteur ont été endommagées. Deux personnes ont été arrêtées, accusées d'avoir "provoqué le feu par négligence" alors qu'elles effectuaient des travaux à l'extérieur près des zones boisées.

La Grèce est frappée par une canicule prolongée depuis lundi avec des températures qui pourraient atteindre jeudi 43 degrés Celsius localement, selon les prévisions de la météo nationale. Presque la moitié du pays est placée en vigilance orange en raison du risque "très élevé" d'incendies, selon la Protection civile.

Par ailleurs, un incendie de forêt déclenché jeudi à Kakavia dans le sud de l'Albanie voisine, a traversé la frontière en fin d'après-midi et menace des villages grecs qui ont été évacués par précaution, selon les pompiers grecs. Cinquante-quatre pompiers, 17 véhicules, six bombardiers d'eau et un hélicoptère participent à la lutte contre les flammes, selon la même source.

L'Albanie comme les pays proches des Balkans sont également frappés par des températures élevées et des incendies ces derniers jours. Selon un communiqué du ministère albanais de la Défense "dans les dernières 24 heures il y a eu 34 foyers d'incendies dont 8 étaient toujours actifs" dans le pays.

ETATS-UNIS

Une trente-et-unième victime des incendies de Los Angeles découverte

Les restes d'une victime des incendies qui ont ravagé Los Angeles en janvier ont été découverts, portant le bilan humain au moins 31 morts, plus de six mois après le déclenchement des feux, ont annoncé mardi les autorités locales.

Une équipe du médecin légiste du comté de Los Angeles "s'est rendue hier (...) à Altadena", une ville de banlieue, "pour enquêter sur d'éventuels restes humains trouvés sur place", a expliqué un communiqué de ce ser-

vice. L'équipe a "déterminé que les restes étaient bien humains", et le bilan des incendies "s'élève désormais à 31" morts, a ajouté le service.

Les incendies qui ont ravagé Los Angeles en janvier ont duré plusieurs semaines. Ils se sont initialement propagés très rapidement à cause de vents violents, avec des rafales qui ont parfois atteint 160 km/h.

Les flammes ont notamment détruit une grande partie du quartier de Pacific Palisades, où résident de

nombreuses célébrités, et de la ville d'Altadena.

Une enquête est toujours en cours pour déterminer comment ils se déclenchent.

Plus de six mois après cette tragédie, la reconstruction des zones touchées représente un chantier dansque pour les autorités locales. Plus de 16.000 bâtiments ont été détruits par les flammes, selon un rapport de la Los Angeles County Economic Development Corporation.

CAMBODGE

536 écoles dans les zones frontalières fermées en raison des affrontements avec la Thaïlande

Le Cambodge a annoncé hier qu'un total de 536 écoles dans les provinces frontalières avaient été fermées en raison des affrontements en cours entre soldats cambodgiens et thaïlandais. "Les fermetures ont affecté 130.000 élèves et enseignants", a indiqué le ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports dans un message publié sur les réseaux sociaux.

"Des échanges de tirs ont éclaté jeudi matin autour de deux vieux temples datant de l'époque d'Angkor (IXème-XVème siècles), au niveau de la province thaïlandaise de Surin et celle cambodgienne d'Oddar Meanchey", avait précisé une source gouvernementale cambodgienne, citant des médias locaux.

Les deux armées se sont mutuellement accusées d'avoir ouvert le feu en premier. La Thaïlande a aussi accusé le Cambodge d'avoir utilisé un drone sur le site contesté. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté la Thaïlande et le Cambodge à faire preuve d'un maximum de retenue.

RUSSIE

Aucun survivant parmi les 49 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Tynda

Les 49 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion de ligne qui s'est écrasé près de Tynda, dans l'Extrême-Orient russe, sont toutes décédées, a déclaré jeudi le Comité russe d'enquête.

"Toutes les personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil sont décédées", a affirmé Svetlana Petrenko, porte-parole du Comité d'enquête. L'avion, un Antonov An-24, était exploité par la compagnie Angara Airlines pour un vol en provenance de Khabarovsk et à destination de Tynda, avec une escale à Blagoevchtchensk.

L'appareil devait contacter les contrôleurs du trafic aérien à un point de contrôle près de l'aéroport de Tynda, mais il ne l'a pas fait. Sa carcasse a été trouvée plus tard à flanc de montagne à environ 15 km de Tynda.

Il y avait 43 passagers à son bord, ainsi que six membres d'équipage, ont affirmé les autorités de Tynda. Un ressortissant chinois se trouvait parmi les passagers, selon le consulat général de Chine à Khabarovsk.

ZIMBABWE

17 morts dans un accident de la route

Au moins 17 personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées, dans un accident de la route dans la ville zimbabwéenne de Chitungwiza, a annoncé la police.

L'accident impliquant un semi-remorque et un bus, s'est produit mardi matin près du pont de la rivière Manyame sur la route Seke, dépendant de la capitale Harare et de la ville de Chitungwiza, a indiqué la même source. Les passagers blessés ont été transportés à l'hôpital et les autorités craignent que le bilan ne s'alourdisse.

TIZI-OUZOU**Lancement de travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda**

Des travaux d'aménagement et de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients au sein de la polyclinique de Draa Ben Khedda, située à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, ont été lancés récemment, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

"Des travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda ont été engagés et une opération de renforcement de ses équipements a été entamée, en vue d'améliorer les conditions d'accueil des malades qui y affluent et de leur garantir une meilleure prise en charge", a-t-on précisé auprès de la cellule de communication de la wilaya. Selon la même source, des travaux de réfection, de peinture et d'aménagement des espaces d'accueil des patients ont été réalisés dans certains services de cette structure de santé. "A cela s'ajoute l'acquisition, notamment, d'équipements informatiques et d'écrans d'information pour le public", a-t-on ajouté. La décision de réhabiliter de cette structure a été prise suite à une visite inopinée, effectuée quelques jours auparavant par le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, en vue de s'enquérir de l'état du service public de santé au niveau de la polyclinique.

Cette visite s'inscrivait dans la continuité des efforts visant à évaluer et à rehausser le niveau des prestations sanitaires au sein des établissements publics de la wilaya. Les équipements neufs permettront d'améliorer le confort des patients et l'efficacité de la prise en charge médicale", a-t-on souligné.

Lors de son inspection inopinée, le wali avait relevé "plusieurs lacunes", notamment en ce qui concerne l'accueil des patients et l'état général du bâtiment, des équipements et des installations, "exigeant des mesures correctives urgentes", a-t-on rappelé, expliquant ainsi l'engagement de ces actions.

La cellule de communication a également fait savoir que M. Boucetta a instruit le directeur de la santé d'étudier la faisabilité de l'inscription d'un projet de construction d'une nouvelle seconde polyclinique au centre de Draa Ben Khedda.

Cette initiative vise à répondre à la forte densité démographique de la commune et à garantir une couverture sanitaire de qualité, en adéquation avec les besoins croissants en matière de soins dans la localité, est-il expliqué.

MÉDÉA**Projets d'un CAC et d'un complexe mère et enfant en cours de réalisation**

Des projets de réalisation d'un centre anti cancer (CAC) à Ouzera et d'un complexe mère et enfant à Médéa sont en cours de réalisation et connaissent un rythme d'exécution "satisfaisant", a indiqué, lundi, un responsable à la direction de la santé et la population.

Initiés dans le cadre du renforcement de l'infrastructure hospitalière au niveau de la wilaya de Médéa, ces deux projets sont appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades, une fois opérationnels, a fait savoir le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Selon le même responsable, les travaux de réalisation des gros oeuvres du CAC d'Ouzera, à l'est de Médéa, sont presque achevés, et il ne reste que la finalisation des procédures d'acquisition des équipements médicaux.

M. Hadj Sadok a précisé que le dossier d'acquisition de trois accélérateurs pour le service de radiothérapie, ainsi que d'autres équipements nécessaires à la prise en charge des cancéreux, se trouve actuellement au niveau du ministère de la santé qui devrait le valider dans les tous prochains jours.

Le centre anti-cancer d'Ouzera abrite également des services de chirurgie, de cardiologie et un autre pour les urgences médicales dans l'optique d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux, a-t-il expliqué. S'agissant du projet du complexe médical mère et enfant, implanté au chef-lieu de wilaya, il affiche un taux d'avancement des travaux estimé à 25 %, a fait savoir le directeur de la santé, estimant que les travaux de construction seront terminés d'ici la fin de l'année en cours et l'installation des équipements interviendra au courant de l'année 2026. D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant est composé de blocs opératoires, de service de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nursery, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale, a-t-il détaillé.

D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétriques, à la néonatalogie, la chirurgie pédiatrique et les urgences médicales, sont également prévus au sein de ce complexe, a souligné le directeur de la santé.

APS

EHU D'ORAN**Plus de 400 opérations d'insémination artificielle réalisées par an**

L'unité de procréation assistée de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran réalise une moyenne de 400 opérations d'insémination artificielle par an, a indiqué le chef de cette unité, Pr. Mikhatri Ali.



Le taux de réussite de ces opérations est situé entre 5 et 10 pour cent, selon la même source, qui a précisé que ce chiffre est conforme aux standards internationaux pour l'insémination intra-utérine (IIU), surtout en cas d'infertilité inexpliquée ou de troubles modérés de la fertilité masculine.

Cette technique constitue "une étape importante avant d'envisager des traitements plus complexes comme la fécondation in vitro (FIV)", explique le

professeur Mikhatri, spécialiste en andrologie, infertilité masculine et procréation médicamenteuse assistée (PMA). Un couple sur six souffrirait d'infertilité, selon le Pr. Mikhatri, qui a souligné que de plus en plus de jeunes sont touché par ce problème, à cause de plusieurs facteurs, comme la sédentarité, le stress, le tabagisme, entre autres.

L'unité de procréation assistée de l'EHU d'Oran accueille des couples de toute la région ouest du pays, qui sont pris en charge

pendant des semaines et parfois des mois avant d'arriver à un résultat.

"Il faut d'abord cerner le problème, puis préparer le couple, ce qui peut prendre beaucoup de temps", a-t-il fait savoir ajoutant qu'il est parfois nécessaire de faire plusieurs tentatives pour réussir l'opération.

Par ailleurs, il a souligné la nécessité de renforcer la sensibilisation autour de l'infertilité masculine, encore souvent tabou dans notre société.

SAÏDA**Lancement des travaux de réalisation d'une polyclinique**

Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a procédé jeudi à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une polyclinique dans le quartier "Les Frères-Seddik". M. Mermouri a lancé officiellement les travaux de cet établissement de santé lors de sa visite d'inspection de plusieurs projets de développement au chef-lieu de wilaya. A cette occasion, il a insisté sur

la nécessité de respecter les délais contractuels de réalisation ainsi que les normes de qualité.

Selon les explications fournies par les cadres de la direction des Equipements publics, chargée de superviser le projet, une enveloppe financière de 184 millions DA a été allouée à cette infrastructure de santé, dans le cadre du programme

sectoriel, pour un délai prévisionnel de livraison de 12 mois. Par ailleurs, au cours de cette même visite, le wali a donné le coup d'envoi de plusieurs projets de développement, notamment la réalisation d'un forage d'eau dans la région d'Ouled-Nââr à une profondeur de 250 mètres, ainsi que l'aménagement de l'entrée sud de la ville de Saïda. Le premier res-

ponsable de l'exécutif local a également inspecté les travaux de réalisation d'une cantine scolaire à l'école primaire "Boudia-Zeggai", le chantier de reconstruction du CEM "Brachmi-Mostefa" (démoliti auparavant), ainsi que les travaux d'aménagement de l'esplanade située en face du service des urgences de l'hôpital "Ahmed Medegri".

PALESTINE

Agressions sionistes contre Ghaza : le bilan s'élève à 59.733 martyrs et 144.477 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 59.733 martyrs et 144.477 blessés, ont indiqué samedi, les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 29 martyrs et plus de 165 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 8.581 Pa-

lestiniens sont tombés en martyrs et 32.436 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également précisé que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 1.121 martyrs et 7.485 blessés.

Crise humanitaire à Ghaza : les maladies risquent de se transformer en catastrophe mortelle

L'organisation internationale de secours "Oxfam" a déclaré que le taux des maladies transmises par l'eau dans la bande de Ghaza connaît une augmentation alarmante qui pourrait se transformer en "catastrophe mortelle". Dans un communiqué, elle a indiqué que "le refus délibéré de l'entité sioniste de permettre l'accès de l'aide humanitaire à Ghaza a conduit à une hausse notable des épidémies, entre 101 % et 302 % au cours des trois derniers mois".

Elle a précisé que "les statistiques

des maladies hydriques telles que la jaunisse aiguë, la diarrhée aqueuse et la diarrhée sanguinolente ont augmenté respectivement de 101 %, 150 % et 302 %". L'organisation a souligné que ces "maladies peuvent rapidement devenir mortelles en raison de la faim, de la difficulté à obtenir de l'eau potable, du manque d'abris et de soins médicaux". Rappelant que le blocus sioniste sur Ghaza a été accentué depuis le 2 mars dernier, Oxfam a ajouté que "ces chiffres, bien que graves, ne reflètent pas la réalité

complète de la crise, puisque la majorité des quelque deux millions de Palestiniens du secteur, assiégés par l'état du siège, ont un accès extrêmement limité aux rares infrastructures sanitaires encore en fonctionnement". L'organisation a mis, enfin, en garde contre "une aggravation rapide de cette épidémie, qui pourrait tourner en catastrophe mortelle, surtout que les habitants de Ghaza sont privés depuis plus de 21 mois d'alimentation suffisante, d'eau potable, d'abris et de soins de santé essentiels.

ZONES VULNÉRABLES**Des agences de l'ONU alertent sur la menace des médicaments contaminés**

Les médicaments contaminés coûtent la vie et compromettent la santé de nombreux patients, principalement des enfants, par l'ingestion de produits contenant des concentrations dangereusement élevées de substances chimiques toxiques, avertissent deux agences de l'ONU dans un rapport publié jeudi.

Il s'agit d'une "menace persistante et évitable", concluent l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans un rapport conjoint.

Au cours des 90 dernières années, au moins 25 incidents documentés de contamination d'excipients ont entraîné plus de 1.300 décès dans le monde, dont de nombreux enfants.

Ces incidents surviennent souvent en raison de vulnérabilités systémiques dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des

excipients pharmaceutiques et ont touché de manière disproportionnée les populations des pays à revenu faible et intermédiaire, où la surveillance réglementaire et l'accès à des médicaments de qualité garantie peuvent être limités.

Le rapport met en lumière une crise de santé publique tragique et persistante : la contamination des médicaments par des produits chimiques toxiques de qualité industrielle, notamment le diéthylène glycol (DEG) et l'éthylène glycol (EG).

Ces substances sont uti-

lisées comme solvants industriels et agents antigel, mais peuvent entraîner de graves problèmes de santé et être mortelles en cas d'ingestion, même en petites quantités, en particulier chez les enfants.

Depuis octobre 2022, l'OMS a émis sept alertes relatives à des produits médicaux concernant plusieurs lots de médicaments oraux liquides contaminés, dont beaucoup étaient commercialisés pour un usage pédiatrique et largement exportés vers les pays à revenu faible ou intermédiaire. L'OMS a également émis deux alertes concernant des produits médicaux.

Ce cas en Gambie a été rapidement suivi d'incidents similaires en Indonésie et en Ouzbékistan, avec 268 décès supplémentaires signalés et deux nouvelles alertes de l'OMS concernant des produits médicaux.

L'OMS et l'ONUDC exhortent, dans ce contexte, les Etats membres, les autorités réglementaires nationales, les acteurs de la justice pénale, les forces de l'ordre, les fabricants de produits pharmaceutiques et les distributeurs d'excipients à prendre immédiatement des mesures décisives pour prévenir de nouvelles tragédies évitables.

TCHAD

Une épidémie de choléra fait quatre morts dans un camp de réfugiés

Une épidémie de choléra a fait quatre morts dans le camp de réfugiés de Dougui, situé dans la province tchadienne du Ouaddaï (est), a annoncé vendredi le ministère de la Santé publique et de la Prévention.

À ce jour, 42 cas suspects ont été enregistrés, dont quatre décès, a-t-il précisé dans un communiqué, en indiquant que des prélèvements avaient été réalisés et envoyés à N'Djamena pour analyse. Celle-ci a confirmé la présence de la bactérie Vibrio cholerae, responsable du choléra, dans deux échantillons.

Pour éviter toute propagation de cette épidémie, le ministère a invité la population à éviter de toucher les corps suspects sans protection appropriée et à se faire aider par le personnel de santé, à limiter les rassemblements sociaux, à respecter rigoureusement les règles d'hygiène, comme laver les fruits et légumes avant de les consommer, et à signaler immédiatement tout cas suspect à la formation sanitaire la plus proche.

Toutefois, le ministère a assuré que toutes les mesures étaient prises pour une bonne gestion afin de circonscrire l'épidémie dans le temps et l'espace.

Il a appelé à la vigilance de tous pour protéger la santé collective.

Récemment, une vaste épidémie de choléra a éclaté au Soudan, pays voisin du Tchad.

L'Organisation mondiale de la santé a averti le 11 juillet que les cas de choléra au Soudan étaient en passe d'augmenter et pourraient se propager aux pays voisins, notamment le Tchad, lequel accueille des centaines de milliers de réfugiés fuyant le conflit armé au Soudan.

EPIDÉMIE DE COVID AU HONDURAS**Retour au télétravail pour les fonctionnaires**

Les fonctionnaires du Honduras vont devoir rester en télétravail jeudi et vendredi en raison d'une épidémie de Covid-19 et d'autres maladies respiratoires qui ont déjà fait plus de 200 morts cette année, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

"Il a été décidé que toutes les agences du gouvernement central, les institutions décentralisées (...) passeront au télétravail jeudi et vendredi", a déclaré le ministère dans un communiqué.

Il s'agit de "recommandations du ministère de la Santé" en raison d'une "housse accélérée et soutenue des maladies respiratoires hautement contagieuses" telles que le "Covid-19, le virus respiratoire syncytial, la grippe ou le rhume", selon la même source.

Dans un communiqué, le ministère de la Santé a, par ailleurs, déclaré "obligatoire (le port) de masques" dans les aéroports, les postes-frontières, les cinémas, les gymnases, les centres commerciaux, les supermarchés, les églises, tous les établissements de soins de santé, les centres éducatifs "et tous les lieux où il n'est pas possible de garder une distance physique" de 1,5 mètres.

"Lorenzo Pavín, responsable de la surveillance épidémiologique du ministère de la Santé", a déclaré aux médias locaux que 216 personnes étaient mortes depuis le début de l'année d'infections respiratoires, dont cinq du Covid-19, une "mortalité vraiment considérable".

Le gouvernement a par ailleurs recommandé à la population de porter de nouveau des masques, de se laver fréquemment les mains ou d'utiliser des désinfectants et d'"éviter les rassemblements de masse dans des espaces confinés", comme en 2020 et 2021 lors de la pandémie de coronavirus.

APS

Dimanche 27 juillet 2025

CERVEAU 3 exercices simples pour l'entretenir

La mémoire fonctionne comme un muscle : plus on la travaille plus on la développe.
Voici 3 exercices aussi simples qu'efficaces pour développer ses capacités de mémorisation, développés par la sophrologue Carole Serrat.

LA VISUALISATION D'UN MENT DE BONHEUR

Le cerveau a besoin de pensées positives et de souvenirs heureux pour bien fonctionner et former de nouvelles connexions neuronales.

On ferme les yeux et on se remémore une scène de notre vie qui nous a fait plaisir : vacances, réussite personnelle ou professionnelle, instant de bonheur...

On s'imprixe des sensations agréables que l'on a prévenues cet épisode de notre vie. On retrouve les personnes qui nous entouraient, les sons, les odeurs, les couleurs...

On se revêt : sûre de soi et confiante, en harmonie avec son environnement... On revit cet instant intensément, en s'y replongeant comme si l'événement se déroulait ici et maintenant. On se laisse porter par ces impressions « rassurantes ». Le fait de visualiser ces moments du passé a un effet très bénéfique sur la mémoire.

LA CONCENTRATION PAR LA DÉTENTE

Dix minutes de relaxation par jour suffisent à favoriser le bon fonctionnement de la mémoire.

On s'assoit ou on s'allonge confortablement sur un matelas, et on



ferme doucement les yeux. On commence par détendre ses orteils et ses pieds, puis ses chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la terre... des pieds jusqu'aux genoux, et qui descend les jambes... On détend les

cuisse, puis on relâche tous les muscles des hanches, du ventre, du buste... en progressant jusqu'à l'automatisme.

On détend doucement les yeux. On commence par détendre ses orteils et ses pieds, puis ses chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la terre... des

pieds jusqu'aux genoux, et qui dé-

scend les jambes... On détend les

cuisse, puis on relâche tous les mu-

scles des hanches, du ventre, du

buste... en progressant jusqu'à l'au-

tomatisme.

On détend doucement les yeux. On

commence par détendre ses

orteils et ses

pieds, puis ses

chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la

terre... des pieds jusqu'aux genoux,

et qui descend les jambes... On

détend les hanches, du ventre, du

buste... en progressant jusqu'à l'au-

tomatisme.

On détend doucement les yeux. On

commence par détendre ses

orteils et ses

pieds, puis ses

chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la terre... des

pieds jusqu'aux genoux, et qui dé-

scend les jambes... On détend les

cuisse, puis on relâche tous les mu-

scles des hanches, du ventre, du

buste... en progressant jusqu'à l'au-

tomatisme.

On détend doucement les yeux. On

commence par détendre ses

orteils et ses

pieds, puis ses

chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la terre... des

pieds jusqu'aux genoux, et qui dé-

scend les jambes... On détend les

cuisse, puis on relâche tous les mu-

scles des hanches, du ventre, du

buste... en progressant jusqu'à l'au-

tomatisme.

On détend doucement les yeux. On

commence par détendre ses

orteils et ses

pieds, puis ses

chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la

terre... des pieds jusqu'aux genoux,

et qui descend les jambes... On

détend les hanches, du ventre, du

buste... en progressant jusqu'à l'au-

tomatisme.

On détend doucement les yeux. On

commence par détendre ses

orteils et ses

pieds, puis ses

chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la

terre... des pieds jusqu'aux genoux,

et qui descend les jambes... On

détend les hanches, du ventre, du

buste... en progressant jusqu'à l'au-

tomatisme.

On détend doucement les yeux. On

commence par détendre ses

orteils et ses

pieds, puis ses

chevilles. On sent

l'énergie qui monte de la

terre... des pieds jusqu'aux genoux,

et qui descend les jambes... On

détend les hanches, du ventre, du

buste... en progressant jusqu'à l'au-

tomatisme.

Notre cerveau change tout au long de la vie

Le cerveau change tout au long de notre vie et évolue de la même façon chez les hommes et les femmes.

L'évolution de la structure cérébrale aux cours de l'âge et en fonction du sexe a été identifiée, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Alzheimer's Disease Neuroimaging Initiative.

Une équipe de chercheurs composée d'informaticiens, de spécula-

listes du cerveau et de biologistes a analysé 3000 IRM afin de suivre l'évolution de plusieurs structures cérébrales (par exemple l'hypothalamus et des tissus) composant le cerveau (par ex. : la matière grise) pour tous les âges de la vie Gallant du Radolfzé de quelques mois à la personne âgée de plus de 90 ans).

Pour mener à bien leurs recherches, les scientifiques ont utilisé la plate-forme volbrain mise en place par le CNRS, l'université

de Bordeaux et l'université de Valencia (en Espagne).

Les résultats de cette étude ont permis de valider les valeurs normales de référence pour chaque structure cérébrale pour un âge et un sexe donné. Elle offre donc un nouvel outil pour déterminer des différences dans l'évolution du cerveau des hommes et des femmes. Entre autres résultats, il apparaît que le cerveau féminin atteint son pic de maturité avant celui des hommes

des structures cérébrales d'un nouveau patient sont dans la normale ou non. Par exemple, un homme plus facile à faire évoluer que l'hypothalamus peut indiquer un cas d'Alzheimer. De plus, cette étude a également montré qu'il existe des différences dans l'évolution du cerveau des hommes et des femmes.

En effet, en fournissant un cadre de référence, cette étude permet de vérifier si les volumes

et que la vitesse à laquelle le cerveau s'atrophie est plus grande chez les hommes que chez les femmes après 80 ans », explique Pierick Couppé, chercheur au CNRS.

Les chercheurs vont mettre en place de nouvelles études dans le cadre de la maladie d'Alzheimer. Ils vont essayer de découvrir à quel moment l'évolution des cervaeaux sains et des cervaeaux pathologiques diverge.

Ces résultats confirment une précédente étude réalisée par la même équipe, qui montre déjà que l'ordre dans lequel les neurones

s'expriment dans le cerveau dépend de la manière dont ils sont nés, mais aussi de leur taille et de leur position dans le cerveau.

Le cerveau offre un certain nombre d'applications intéressantes pour la promotion de la santé, allant des activités antioxydantes et antimicrobiennes aux activités hépatoprotectrices et antitumorigènes », explique dans un communiqué de presse le professeur Jean-Pierre Soulie, directeur de l'Institut de la maladie d'Alzheimer et de la recherche fondamentale sur le cerveau.

Le cerveau change tout au long de la vie et évolue de la même façon chez les hommes et les femmes.

Les chercheurs soulignent par ailleurs que le cerveau est associé à l'amélioration de la mémoire depuis l'Antiquité, où les égyptiens dans leurs temples avaient des inscriptions sur les murs pour rappeler des informations.

« L'étude rapporte cependant qu'il n'est pas possible d'apprendre à importe quel moment du sommeil. D'après les chercheurs, deux types de sommeil sont particulièrement propices à l'apprentissage : la phase N1 (qui est le sommeil léger (soit 50 % de notre nuit) et le sommeil paradoxal (près de 25 % de la nuit) qui représente le moment où l'on rêve. Le sommeil lent léger et le sommeil paradoxal sont des états favorables à la plasticité cérébrale et à la consolidation active de la mémoire », précise l'étude.

« Au contraire, le sommeil profond aiderait la mémoire à faire le vide, et certaines informations sont même « effacées ».

Le cerveau serait capable de mémoriser des informations pendant certaines phases du sommeil



Apprendre en dormant ? D'après une étude menée par le CNRS et le Centre du sommeil et de la vigilance de l'Hôpital parisien de l'Hôtel-Dieu et publiée dans la revue Nature Communications, ce serait possible car le cerveau aurait la capacité de mémoriser de nouvelles informations pendant le sommeil.

« Avant, on pensait que le cerveau endormi était isolé et que l'information sensorielle était bloquée pour l'être. Mais, à la lumière des auteurs de l'étude et chercheur au CNRS, à BFM-TV, l'idée d'apprendre en dormant était donc perçue comme un mythe. Mais d'autres études ont démontré que le cerveau était capable de traiter des informations extérieures pendant le sommeil. »

Ca a relancé le débat». Pour confirmer cette idée, Thomas Andriulli et son équipe ont analysé l'activité cérébrale d'une vingtaine de per-

sonnes, âgées de 19 à 53 ans. Pendant plusieurs nuits, un bruit inconnu leur était diffusé durant leur sommeil. Au réveil, les chercheurs ont observé que les participants étaient capables de reconnaître le bruit.

En

réalité,

les chercheurs ont utilisé des tests cognitifs en ligne Cog-TrackTM et PROTECT pour évaluer les aspects essentiels de la fonction cérébrale des participants. Ils ont constaté que, plus les volontaires étaient capables de reconnaître le bruit, mieux ils étaient performants sur des tâches évaluant l'attention, le raisonnement et la mémoire.

À

partir

de

ce

de

MAROC**Le Parti national rifain exhorte la communauté internationale à reconnaître le droit du peuple rifain à l'autodétermination**

Le Parti national rifain (PNR) a exhorté, jeudi, la communauté internationale à reconnaître le droit "imprescriptible" du peuple rifain à l'autodétermination, soulignant que la République du Rif est un "Etat suspendu, non aboli" dont la restauration constitue "un acte de justice".



Le PNR "demande aux Etats, aux institutions internationales et aux organisations de défense des droits humains de reconnaître le droit imprescriptible du peuple rifain à l'autodétermination", a-t-il indiqué dans un communiqué, réaffirmant que "la République du Rif est un Etat suspendu, non aboli, dont la restauration constitue un acte de justice".

Dénonçant l'annexion illégale du Rif par le Maroc en 1956 qu'il considère "contraire aux principes fondamentaux du droit des peuples", ce parti appelle à l'ouverture d'un processus international de clarification juridique, de dialogue et de soutien au peuple rifain dans sa quête de souveraineté, de liberté et de dignité.

"La reconnaissance des droits du peuple rifain n'est pas une faveur : c'est un impératif de droit et de justice", a-t-il affirmé, rappelant, à ce titre, que le peuple rifain a exercé de manière effective son droit à l'autodé-

termination en proclamant en 1921, la République du Rif. "Cette république, fondée par un peuple autochtone sur son propre territoire, représentait une entité étatique souveraine, dotée d'institutions politiques (...)", a-t-il souligné. En 1926, a-t-il poursuivi, "cette république a été suspendue par une offensive militaire coordonnée des puissances coloniales espagnole et française".

"Mais ni l'écrasement militaire, ni la disparition de facto des institutions n'ont aboli le droit du peuple rifain à disposer de lui-même", a-t-il ajouté.

Selon le PNR, "ce droit, aujourd'hui encore, demeure pleinement fondé en droit international".

Il fait remarquer, à ce propos, que l'annexion du Rif par le Royaume du Maroc en 1956 est "juridiquement nulle et ne saurait produire d'effets légaux".

Cette annexion s'est opérée sans consultation du peuple rifain, sans

BURUNDI**Le CNDD-FDD remporte tous les sièges aux élections sénatoriales (CENI)**

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) du Burundi a proclamé vendredi les résultats provisoires des élections sénatoriales tenues le 23 juillet, annonçant une victoire totale du parti au pouvoir, le CNDD-FDD.

Selon le président de la

CENI, Prosper Ntahorwamiye, le CNDD-FDD a remporté les dix sièges en jeu, soit deux par province. Après la cooptation de trois membres de la communauté Twa, le Sénat comportera 13 membres pour la législature 2025-2030.

M. Ntahorwamiye a indi-

qué que sur les 1.054 conseillers communaux inscrits, 1.053 ont voté, ce qui représente un taux de participation de 99,91 %. Le CNDD-FDD a obtenu 99,72 % des voix pour les sièges Hutu et 99,62 % pour les sièges Tutsi.

Le même responsable a

souligné le respect des équilibres ethniques et du genre, précisant que le Sénat sera composé de cinq Hutu, cinq Tutsi et trois Twa, dont sept hommes et six femmes. Les résultats provisoires seront transmis à la Cour constitutionnelle pour validation.

SOUDAN**L'ONU appelle à aider les Soudanais déplacés de force qui commencent à rentrer chez eux**

Alors que plus de 1,3 million de Soudanais déplacés de force commencent à rentrer chez eux, principalement dans les Etats de Khartoum, de Sennar et d'Al Jazirah, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) lance un appel à la solidarité internationale avec le peuple soudanais déraciné par une "guerre horrible".

Selon le HCR, même si le conflit persiste dans la majeure partie du Soudan, des poches de sécurité relative sont apparues et, à ce jour, plus de 1,3 million de personnes déplacées de force dont 300.000 réfugiés commencent à rentrer chez elles, principalement dans les Etats de Khartoum, de Sennar et d'Al Jazirah, où l'impact de plus de deux ans de guerre est immense.

Les agences des Nations Unies ont averti que les conditions de retour restent périlleuses en raison des dégâts massifs et de l'effondrement des services de base. Les directeurs régionaux du

HCR et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) se sont récemment rendus à Khartoum et ont pu constater la dévastation généralisée et le manque chronique de services pour les habitants.

"Plus qu'une preuve du désir des gens de retourner dans leur pays, ces retours sont un appel désespéré à la fin de la guerre afin que les gens puissent revenir et reconstruire leur vie", a déclaré Mamadou Dian Balde, coordinateur régional des réfugiés pour la crise du Soudan, qui vient de rentrer de Khartoum et de Wadi Halfa, à la frontière avec l'Egypte.

Ce responsable du HCR appelle à une plus grande solidarité internationale avec le peuple soudanais déraciné par cette "guerre horrible".

En attendant, des efforts sont en cours pour fournir de l'eau potable, renforcer les capacités des centres de santé à fournir des services et à prévenir la propagation de maladies mortelles comme le

choléra, et veiller à ce que les familles aient accès aux produits de première nécessité tels que la literie et les articles d'hygiène.

"Nous sommes engagés dans une course contre la montre pour déblayer les décombres et fournir de l'eau, de l'électricité et des soins de santé."

Nous devons également offrir un soutien à plus long terme pour l'emploi et les entreprises et nous attaquer aux dommages invisibles de la guerre", a déclaré Abdallah Al Dardari, directeur du Bureau régional pour les Etats arabes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

S'exprimant depuis Port-Soudan, le directeur régional de l'OIM a souligné la nécessité de soutenir les rapatriés dans leur choix volontaire de retour.

"Les milliers de personnes qui cherchent à rentrer chez elles sont animées par l'espoir, la résilience et un lien durable avec leur pays. Toutefois, il est essen-

tiel de souligner que le retour doit rester un choix volontaire, éclairé et digne", a insisté Othman Belbeisi.

Malgré ces retours, des centaines de personnes continuent de fuir chaque jour à l'intérieur du Soudan et au-delà de ses frontières, en raison du conflit en cours, en particulier dans les régions du Darfour et du Kordofan.

Depuis le début du conflit actuel, plus de 12 millions de personnes ont été déplacées de force. Plus de quatre millions ont cherché refuge dans les pays voisins, dont 3,2 millions de réfugiés soudanais et quelque 800.000 réfugiés qui étaient auparavant accueillis par le Soudan et qui sont rentrés chez eux pour échapper à la violence.

Au total, 4 millions de réfugiés soudanais se trouvent dans les pays voisins, y compris ceux qui ont été déplacés avant le conflit actuel entre l'armée et les Forces de soutien rapide.

APS

SOMALIE**Les forces de l'UA déjouent une attaque contre des bases militaires**

Les troupes de l'Union africaine (UA), appuyées par les forces de sécurité somaliennes, ont déjoué vendredi une attaque contre des bases militaires menée par un groupe terroriste dans la ville de Sabiid-Anole, au sud-ouest de la capitale Mogadiscio, ont rapporté samedi, des médias.

La Mission d'appui et de stabilisation de l'UA en Somalie (AUSSOM), citée par les médias, a déclaré que des éléments du groupe "Shebab" avaient lancé une attaque contre des bases militaires contrôlées par les troupes de l'UA et les forces armées nationales somaliennes aux premières heures de la journée.

"Les forces conjointes ont réussi à repousser les terroristes, les forçant à battre rapidement en retraite", a indiqué l'AUSSOM dans un communiqué, relayé par les médias.

Plusieurs terroristes ont été éliminés tandis que d'autres, gravement blessés, ont pris la fuite, a indiqué la mission de l'UA.

"Diverses munitions ont également été saisies", a-t-elle ajouté, précisant que les forces alliées maintenaient le contrôle des bases militaires ciblées, qui avaient été libérées des Shebab en juin.

Une opération militaire de grande envergure est en cours pour localiser et appréhender les assaillants restants et leurs alliés, a précisé l'AUSSOM.

Plus de 10 terroristes "shebab" éliminés par l'armée

Plus de 10 terroristes du groupe "shebab" ont été éliminés au cours de ces dernières heures par l'armée somalienne lors d'opérations coordonnées dans les Etats centraux de Hirshabelle et Galmudug, ont rapporté vendredi des médias locaux.

"Les opérations militaires menées contre les terroristes shebab dans le centre de la Somalie ont gravement affaibli les capacités du groupe", a rapporté l'agence de presse SONNA.

La même source a noté que "l'élimination de ces militants devrait perturber leur logistique, réduire leur capacité à attaquer les civils et les sites gouvernementaux, et affaiblir leur force opérationnelle".

Le groupe terroriste "shebab" mène régulièrement des attaques contre le gouvernement somalien depuis plus de 16 ans, visant souvent les forces de sécurité, les responsables gouvernementaux et les civils.

CONFLIT UKRAINO RUSSE

Au moins cinq morts dans des frappes en Russie et en Ukraine

Des frappes aériennes russes et ukrainiennes dans la nuit de vendredi à samedi ont fait au moins trois morts dans le centre de l'Ukraine et deux dans l'ouest de la Russie, selon les autorités.

Par C. Chorfi

En Russie, « dans le district de Zimovnikovski [...] », une voiture a pris feu à la suite d'une attaque de drone. Deux personnes sont mortes », a annoncé sur Telegram Iouri Sliousar, le gouverneur de la région de Rostov, frontalière de l'Ukraine.

Selon le ministère russe de la Défense, la défense antiaérienne a intercepté 54 drones dont 24 dans la région de Briansk, elle aussi frontalière de l'Ukraine.

Cette même nuit, la Russie a tiré « 208 drones et 27 missiles de différents types » sur l'Ukraine, a affirmé l'armée de l'air ukrainienne qui dit avoir abattu 183 drones et 17 missiles.

Le gouverneur de la région centrale ukrainienne de Dniproptrovsk, Serguii Lissak, a pour sa part fait état de « trois personnes tuées et six blessées à Dnipro » la



capitale régionale, et dans ses environs. Une personne de 21 ans est morte à l'hôpital des suites de ses blessures et une autre a péri dans un village de la région, selon le gouverneur sur Telegram. Un peu plus tôt, Borys Filatov, le maire de Dnipro, avait déploré la mort d'une personne dans « un gratte-ciel haut de gamme ».

Il a déploré le « manque d'abris », tout en appelant la population à ne pas « rester dans les étages supérieurs » pendant les bombardements.

Le gouverneur de la

région de Kharkiv, dans le nord-est, a quant à lui fait état de trois blessés dans des bombardements à Zmiiv. Un peu plus tôt, le maire de Kharkiv Igor Terekhov avait déclaré, sur Telegram, que sa ville était « la cible d'une attaque combinée depuis près de trois heures ».

« L'ennemi s'est servi de plusieurs types d'armes simultanément – des bombes guidées, des missiles balistiques et des drones-suicides », a-t-il ajouté.

Dans la région de Zaporijsia (Sud), plusieurs incendies ont été constatés.

tés à la suite d'attaques russes et une de ces frappes a touché un immeuble résidentiel, sans faire de victimes selon les premières informations, a pour sa part annoncé son gouverneur Ivan Fedorov.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a réagi à ces attaques sur son compte X, disant que « de telles frappes ne peuvent certainement pas rester sans réponse et les drones ukrainiens de longue portée en garantissent une ».

M. Zelensky a assuré vendredi que des discussions avec Moscou sur une rencontre avec Vladimir Poutine avaient « commencé », le Kremlin jugeant de son côté qu'un tel sommet était « peu probable » dans les 30 prochains jours.

Les rencontres entre les deux parties, dont les demandes sont radicalement différents, donnent jusqu'à présent des résultats.

PALESTINE

Agression génocidaire sioniste à Ghaza : l'ONU dénonce "l'indifférence" et "l'inaction"

L'ONU a dénoncé vendredi "l'indifférence" et "l'inaction" de la communauté internationale concernant la situation actuelle dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions barbares menées par les forces d'occupation sioniste depuis octobre 2023, une famine de masse et un blocus total.

S'exprimant par téléconférence, devant les représentants du mouvement Amnesty International, réunis pour leur Assemblée mondiale, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé "l'explosion de morts et de destructions" dans l'enclave palestinienne, outre "l'indifférence" et "l'inaction" de nombreux membres de la communauté internationale.

"Je ne peux expliquer le niveau d'indifférence et d'inaction que nous constatons chez trop de mem-

bres de la communauté internationale.

Le manque de compassion, le manque de vérité, le manque d'humanité", a déploré le chef de l'ONU.

M. Guterres a salué les employés "héros" de l'ONU, qui "continuent de servir dans des conditions inimaginables" dans l'enclave palestinienne, soulignant que "nombre d'entre eux sont si abasourdis et éprouvés qu'ils disent ne se sentir ni morts ni vivants".

"Nous organisons des appels vidéo avec nos propres travailleurs humanitaires qui meurent de faim sous nos yeux", s'est-il indigné.

Pour le Secrétaire général de l'ONU, il ne s'agit pas seulement d'une crise humanitaire, "c'est une crise morale qui interpelle la conscience mondiale". M. Guterres a promis que l'ONU continuerait de

s'exprimer "à chaque occasion", mais a admis que "les mots ne nourrissent pas les enfants affamés".

Il a en outre affirmé que les Nations unies "sont prêtes à tirer le meilleur parti d'un cessez-le-feu efficace pour intensifier considérablement les opérations humanitaires dans la bande de Ghaza".

Il a rappelé à l'occasion, que depuis le 27 mai, l'ONU a recensé plus de 1 000 Palestiniens morts en martyrs en tentant d'accéder à la nourriture, "par désespoir, alors que la population entière meurt de faim".

Sur le terrain, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a prévenu vendredi que la situation, "déjà catastrophique", se dégradait rapidement à Ghaza.

La Malaisie dénonce le projet sioniste d'annexer la Cisjordanie occupée

La Malaisie a dénoncé vendredi, le projet d'annexion de la Cisjordanie occupée par l'entité sioniste, le qualifiant de "violation flagrante" du droit international.

Le ministère malaisien des Affaires étrangères a indiqué, dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, que ce projet constitue une violation flagrante du droit international, notamment de la Quatrième Convention de Genève.

Le projet viole également de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 2334 (2016), qui invalident toute tentative de légitimer l'occupation

illégalement par l'entité sioniste du territoire palestinien occupé.

La diplomatie malaisienne a souligné que la résolution sioniste constitue une nouvelle provocation, et une preuve manifeste du mépris flagrant de l'entité sioniste pour les droits légitimes des Palestiniens à l'autodétermination, au droit au retour et au droit de lutter contre l'occupation, tels que consacrés par la Charte des Nations unies.

À cet égard, la Malaisie a exhorté la communauté internationale et les Nations unies à rejeter catégoriquement ce projet, et à prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux violations systématiques du

droit international par l'entité sioniste.

"Si la communauté internationale reste silencieuse, elle se rendra également complice des crimes de guerre les plus graves commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien au cours de ce siècle", a-t-elle averti.

La Malaisie a, en outre, fait partie de sa solidarité avec le peuple palestinien, et son droit inaliénable à l'autodétermination, réaffirmant son soutien indéfectible à la création d'un Etat de Palestine indépendant et souverain, sur les frontières de 1967, avec Al-Qods-Est pour capitale, et à son adhésion légitime aux Nations unies.

LIBAN

Une frappe de l'armée sioniste fait un martyr dans le sud du pays

Le ministère libanais de la Santé a annoncé qu'une personne est tombée en martyr vendredi dans une frappe de l'armée d'occupation sioniste dans le sud du Liban, selon l'agence de presse libanaise ANI.

D'après le ministère de la Santé, une frappe aérienne de l'armée sioniste sur une voiture dans la localité de Baraachit a fait un martyr.

Malgré l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur après plus d'un an d'agressions, l'entité sioniste bombarde régulièrement le Liban, principalement dans le sud.

L'armée sioniste, qui devait retirer complètement ses troupes du Liban, les maintient dans cinq positions dans le sud du pays.

NUCLÉAIRE

L'Iran et les pays européens conviennent de poursuivre leurs discussions à l'issue des pourparlers d'Istanbul

Les diplomates iraniens et ceux de l'E3, à savoir la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, sont convenus de poursuivre leurs discussions à l'issue d'une rencontre vendredi à Istanbul consacrée à l'allègement des sanctions contre l'Iran et la question nucléaire, a annoncé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères en charge des affaires juridiques et internationales, Kazem Gharibabadi.

Cette rencontre a huis clos, qui a duré environ quatre heures, s'est tenue au consulat d'Iran à Istanbul, la délégation iranienne étant dirigée par M.

Gharibabadi et le vice-ministre des Affaires étrangères en charge des affaires politiques, Majid Takht Ravanchi.

A l'issue de cette rencontre, M. Gharibabadi a déclaré que l'Iran et l'E3 avaient eu des discussions "sérieuses, franches et détaillées" concernant la question nucléaire et la levée des sanctions.

Ces pourparlers à Istanbul intervenaient dans le cadre des efforts visant à relancer la diplomatie sur la question du programme nucléaire iranien après que les négociations entre les Etats-Unis et Téhéran et les discussions plus larges avec les parties européennes ont été suspendues à la suite de l'agression sioniste contre l'Iran de juin dernier.

PHILIPPINES

La Cour suprême bloque la procédure de destitution de la vice-présidente

La Cour suprême des Philippines a bloqué vendredi la procédure en destitution de la vice-présidente Sara Duterte, en conflit avec le président Ferdinand Marcos, estimant que la Constitution n'autorisait pas plusieurs procès en destitution la même année.

"La Cour suprême a statué que la plainte en destitution du Parlement contre la vice-présidente Sara Duterte tombe sous le coup de la règle des un an et que le respect des règles et l'équité doivent s'appliquer à toutes les étapes de la procédure", a indiqué à la presse une porte-parole, Camille Ting.

"Il y a une bonne façon de faire les bonnes choses au bon moment", a déclaré Mme Ting. "C'est ce que signifie l'équité ou le respect de la légalité, même dans le cas d'une destitution", a-t-elle ajouté.

Sara Duterte, fille de l'ex-président Rodrigo Duterte, fait l'objet d'une procédure de destitution, votée en février par la chambre basse, après trois plaintes distinctes en décembre.

La décision de vendredi fait suite à une requête déposée par l'équipe de la vice-présidente en février qui réclamait une ordonnance restrictive temporaire.

La requête soutenait que les trois plaintes déposées contre Mme Duterte à la Chambre des représentants constituaient une procédure de destitution.

APS

LITTÉRATURE

Yasmina Khadra : Le livre aura toujours sa place malgré les défis numériques

L'écrivain Yasmina Khadra a affirmé, jeudi soir à Oran, que le livre "aura toujours sa place", même dans un monde marqué par la montée en puissance des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.



Intervenant lors d'une rencontre littéraire, l'écrivain s'est exprimé sur la place de la littérature dans le paysage culturel actuel, avec beaucoup d'optimisme, soulignant toutefois les défis auxquels elle fait face, notamment la concurrence croissante des réseaux sociaux qu'il a qualifié "de

pièges" pour les jeunes. Abordant la question du rapport des jeunes à la lecture, Yasmina Khadra a tenu à nuancer les constats alarmistes.

"Ce n'est pas que les jeunes ne lisent pas. Lorsqu'on leur propose une belle œuvre, ils la lisent", a-t-il affirmé, évoquant à

titre d'exemple l'affluence importante observée autour de certains auteurs lors du dernier Salon international du livre d'Alger (SILA). "Il y avait de véritables marées humaines autour de certains auteurs. C'est une preuve que le livre suscite encore un grand intérêt", a-t-il ajouté. Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohamed Moulesshouli, a longuement parlé de son rapport avec la littérature, avec la langue française, et la langue arabe, expliquant que même si l'écrit en français, son contenu est profondément algérien.

"Je raconte, l'Algérie dans mes livres", dit-il. Pour ses futurs projets littéraires, il a évoqué une "indignation comme il se le doit de s'indigner" contre le génocide commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, sans donner plus de détails.

ALGER

Célébration en musique du 185e anniversaire de la naissance du grand compositeur russe Tchaïkovski

Un concert exceptionnel de musique symphonique, intitulé, "Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières", dédié à l'œuvre prolifique de ce grand compositeur russe, a été animé, jeudi soir à Alger, par une sélection de musiciens et de vocalistes russes, devant un public nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, ce grand moment de musique universelle, a été organisé en célébration du 185e anniversaire de la naissance du grand compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893).

En présence du Chargé d'affaires auprès de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, M. Aleksei Kocheshkov, de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, de la directrice de la Culture de la wilaya d'Alger, Mme Yamina Bendaoud et du directeur général de l'Opéra d'Alger, M. Abdellakd Bouazzara, ce spectacle d'exception, s'inscrit dans le cadre d'un programme culturel international de coopération entre l'Algérie et la Russie.

Animé par une fusion synergique qui a réuni des musiciens et des vocalistes issus des plus grands instituts de musique russes, le programme de cette soirée a consisté en une quinzaine de pièces rendues essentiellement en solo ou en duo.

Dans des atmosphères solennelles, le nombreux public a pu ainsi apprécier le génie créatif de Tchaïkovski et autres grands compositeurs, brillamment restitués par les instrumentalistes solistes et virtuoses, Alexander Poltoratsky au violon et Rozalina Husseïnzaïde au violoncelle, soutenus par Daniil Borzenko au piano.

Egalement accompagnés par le même pianiste sous un éclairage de grands soirs, les vocalistes solo aux tessitures larges, Askar Abdrazakov (basse), Valery Makarov (ténor), Lada Merculeva (soprano) et Emira Dakhlia (Mezzo-soprano) se

sont succédés pour rendre dans des pupitres différents, plusieurs extraits d'opéras célèbres.

Parmi les pièces que le public a apprécié et longtemps applaudi, les extraits d'opéras composés par Piotr Ilitch Tchaïkovski, "la dame de pique", "Eugène Onéguine", "Nocturne" et "Mélodie", ainsi que "Vocalise" et "Romance" de Sergei Rachmaninov (1873-1943) et "La fille de neige", de Nicolaï Rimski Korsakoff (1844-1908) et "Carmen" de Georges Bizet (1838-1875). D'autres extraits d'opéras ont également été rendus par les voix puissantes des solistes dont, "Rigoletto" de Giuseppe Verdi (1813-1901), "Bohème" de Giacomo Puccini (1858-1924), "O Sole mio" d'Eduardo Di Capua (1867-1917) et de conclure en apothéose, impliquant l'assistance avec la célèbre chanson populaire russe "Kalinka-Malinka".

Dans des atmosphères relevées, le public a savouré tous les moments de cette soirée commémorative, applaudissant longtemps les prestataires de ce bel hommage rendu à l'Opéra d'Alger à un compositeur de référence qui aura laissé un legs inestimable à la musique symphonique universelle.

Le 185e anniversaire de la naissance de Piotr Ilitch Tchaïkovski, a également été célébré les 22 et 23 juillet à l'Opéra d'Alger, avec l'organisation d'une exposition et d'une conférence présentées par des experts russes, qui sont revenus sur la vie et l'œuvre de ce génie de la musique, ainsi que la tenue de quatre ateliers artistiques spécialisés dans les domaines du violon et piano classiques, ainsi que le chant lyrique d'Opéra et la direction artistique d'orchestre.

Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert "Piotr Tchaïkovski, une musique au-delà des frontières" a été organisé par l'Opéra d'Alger en partenariat avec la Fondation caritative internationale "Nadejda von Meck" et le soutien du Fonds présidentiel russe pour les initiatives culturales.

EL TARF

Journées d'information des étudiants sur les instituts nationaux supérieurs des arts et du patrimoine

La direction de la culture et des arts de la wilaya d'El Tarf a organisé jeudi des journées d'information des nouveaux bacheliers sur les conditions d'admission aux instituts nationaux supérieurs des arts et du patrimoine.

Le chef du service des arts et des lettres de la même direction, Lotif Saïh, a indiqué qu'en application des orientations du minis-

tre de la Culture et des Arts visant à renforcer l'orientation académique sous le slogan "vision nationale pour déceler les talents locaux", les nouveaux bacheliers de la session 2025 ont été invités à découvrir les spécialités offertes par les instituts nationaux supérieurs des arts et du patrimoine à travers la manifestation organisée à la bibliothèque principale de lecture publique "Fran-

çoise Louise" de la ville d'El Tarf. La même source a souligné que la manifestation présente ainsi aux étudiants intéressés l'Institut national supérieur du cinéma, l'Institut national des métiers des arts du spectacle, l'Institut national supérieur de musique, l'Ecole supérieure des beaux-arts et l'Ecole nationale supérieure de conservation et restauration des biens culturels.

BOUMERDES

"Théâtre in situ", du 24 au 30 juillet

Un "Panorama sur le théâtre à Boumerdès", une manifestation présentée dans un format artistique inédit dédié au "Théâtre In Situ", (représentations dans des lieux naturels) est prévu du 24 au 30 juillet en cours dans l'ensemble des localités de cette ville côtière, avec la participation d'une cinquantaine de troupes locales, ont annoncé les organisateurs.

Présentée lors d'une rencontre avec la presse tenue au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), cette manifestation, "parrainée par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, est conjointement organisée par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Boumerdès et le TNA", a déclaré le directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui.

De son côté, la directrice de la culture et des arts de la wilaya de Boumerdès, Mme Dalila Aouas, a souligné le "caractère singulier" de cette manifestation dédiée, a-t-elle précisé, "aux enfants comme aux adultes, dans des spectacles de différents disciplines des Arts de la scène qui seront présentés par les artistes de plusieurs associations et coopératives locales". Les spectacles se dérouleront, a poursuivi Mme Aouas, dans "les salles de différents établissements culturels, ainsi qu'aux places publiques et lieux d'histoire et de mémoire de toutes les localités de la wilaya, dont, le centre-ville de Boumerdès, Boudouao, Bordj Menaïel, Naciria, Ouled Moussa, et Souk El Had, notamment".

Des endroits chargés d'histoire tels, les centres d'incarcération et de torture, les prisons ou encore les lieux qui ont servi aux opérations barbares d'extermination des Algériens par l'armée coloniale française, les puits, notamment, ne seront pas en reste et seront également "interrogés", a indiqué le dramaturge et metteur en scène, un des organisateurs de l'événement, Omar Fetmouche.

"Ce panorama qui sort des espaces fermés, va faire parler les lieux et les murs", a-t-il appuyé et verra le public embarqué dans un registre de théâtre dit "immersion" qui suscitera l'interaction avec l'environnement qui l'accueille", a encore expliqué M. Fetmouche.

Le lieu dit "Haouch Gautier" dans la région de Souk El Had, "une ancienne usine, transformée en centre de torture aux méthodes inhumaines et atroces", accueillera également un spectacle qui restituera un épisode douloureux des abjections perpétrées par l'armée coloniale française", a-t-il conclu.

De son côté le scénographe et metteur en scène Abdelghani Chentouf a donné un aperçu sur son spectacle "Nas samet El Bahr" (brises de mer), une sorte de représentation d'exposition conduite par les comédiens de 25 associations à la place publique du 5 Juillet au centre-ville de Boumerdès qui ouvrira jeudi ce panorama dans une forme où "les préalables protocolaires feront partie du spectacle", a-t-il précisé.

Parmi les représentations attendues à ce panorama placé sous le signe de, "Sayfouna, lemma oua amane", "Chebka", "Kiyyés ou labès", "Saha l'Artiste", "awdet youghourta" et "Fennane min zamane akhar".

SOUK AHRAS

La réalisation d'un Musée régional archéologique entamée

Les travaux de réalisation d'un Musée régional archéologique, destiné à constituer une destination privilégiée pour les chercheurs en archéologie et les étudiants, ont été récemment lancés à Souk Ahras, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de la culture et des arts.

Aujourd'hui en chantier après la levée du gel de l'opération, à la faveur d'une décision du ministère de tutelle datée de décembre 2022, cette structure comprendra des salles de conférences, ainsi que galeries d'exposition et des espaces dédiés aux archives et à la recherche scientifique, a précisé le directeur de la culture et des arts, Djamel Brihi.

Couvrant une superficie de 5.600 m², adjacente à l'université Mohamed-Cherif Messaâdia, le futur Musée, qui a nécessité un investissement public de 490 millions de dinars, permettra de protéger le patrimoine historique et de préserver la mémoire de la wilaya de Souk Ahras connue pour renfermer des sites archéologiques parmi les plus importants du pays.

Il est également attendu que ce Musée contribue à la création d'emplois directs et indirects, tout en revitalisant l'attractivité touristique et culturelle de la région et en consolidant la dynamique économique liée au patrimoine, a encore indiqué M. Brihi.

EL TARF

Sessions de formation pour le développement des compétences des jeunes en matière d'information numérique

Des sessions de formation des jeunes aux médias numériques, destinées à développer leurs compétences, organisées par la Commission des médias et de la communication du Conseil supérieur de la jeunesse, réunissent depuis samedi à El Tarf une centaine de jeunes venus de différentes régions du pays.



Selon les organisateurs de cet événement, arbitré par la maison de jeunes Ahmed-Betchine, ces assises s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des programmes annuels du Conseil supérieur de la jeunesse afin d'encourager les contributions des jeunes dans le domaine des médias numériques.

Le vice-président du Conseil supérieur de la

jeunesse, Houssem Ferhani, a précisé, à l'ouverture des travaux, que ces sessions de formation regroupent 100 jeunes hommes et femmes dont l'activité est en lien avec l'information et la communication, venus de différentes régions du pays, tels que des étudiants, des journalistes, des correspondants de presse et des webmasters.

Au cours de ces sessions, trois (3) ateliers ont été ouverts autour du "rôle des médias numériques dans la promotion des stratégies de développement durable dans les zones frontalières", du "rôle des médias dans la sensibilisation et l'épanouissement de la jeunesse dans les zones frontalières" et de la "sécurité de l'information

pour la jeunesse algérienne dans les zones frontalières".

EDUCATION

Activation de la plateforme de cours en ligne pour les nouveaux bacheliers souhaitant améliorer leur niveau d'anglais



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, samedi, l'activation de la plateforme de cours en ligne au profit des nouveaux bacheliers souhaitant améliorer leur niveau d'anglais, indique un communiqué du ministère. "La plateforme de cours vidéo en ligne et de cours intensifs ouverts en ligne a été activée, ce jour, au profit des nouveaux bacheliers (session 2025) qui souhaitent améliorer leur niveau d'anglais et at-

teindre le niveau B2", précise la même source. L'opération se poursuivra jusqu'au 25 septembre prochain, selon la même source. Les personnes intéressées peuvent accéder à cette plateforme via le lien <https://app.sdua.1mesrs.dz/authn/login?next=%2Fen>, en utilisant le numéro d'inscription et le mot de passe figurant sur leur relevé de notes, conclut le communiqué.

APS

ESPACE

La NASA et SpaceX visent le 31 juillet pour leur prochaine mission habilitée vers la Station spatiale internationale



La NASA et Space X visent le 31 juillet pour le lancement de leur prochaine mission habilitée vers la Station spatiale internationale (ISS), a annoncé jeudi l'agence spatiale américaine.

Le décollage est prévu jeudi prochain à 12H09, heure de l'Est des Etats-Unis (16H09 GMT), depuis le Centre spatial Kennedy de la NASA en Floride. L'amarrage à l'ISS est prévu autour de trois heures du matin, samedi 2 août.

La nouvelle mission, de nom de code Crew-11, transportera vers l'ISS les astronautes de la NASA, Zena Cardman et Mike Fincke, l'astronaute de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale, Kimi Yui, et le cosmonaute de Roscosmos, Oleg Platonov.

Il s'agira de la 11e mission de rotation d'équipage menée en partenariat avec SpaceX dans le cadre du Programme d'équipage commercial de la NASA.

Cette initiative vise à fournir une transportation sûre, fiable et rentable vers et depuis l'ISS à l'aide de vaisseaux spatiaux commerciaux.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain-Defla
Daira de Boumedfa
Commune de Hoceinia
NIF : 098444275125713

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04 /2025

La commune de HOCEINIA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour réalisation d'un projet. Réalisation quatre classes en extention à l'école Ibl badis / Hoceinia

Les entreprises intéressées par cet avis ayant la calification et classification professionnelle d'activité principale en bâtiment (catégorie 2 et plus) ayant réalisé des projets similaires (Réalisation 2 classes et plus) sont invitées à rédiger le cahier des charges auprès du secrétariat général de la commune contre le paiement de la somme de deux mille (2000) DA

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires ci - dessous , avec un renvoi aux dispositions de cahier des charges pour la liste détaillée (article N° 05)

1 - Dossier de candidature :

- La Déclaration de candidature (document remplie signée , datée et cachetée par le soumissionnaire)
- La déclaration de probité (document remplie signée , datée et cachetée par le soumissionnaire)
- Copie du statut pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise - Copie du certificat de calification et de classification professionnelle - Les bilans financiers - La liste des moyens humains
- La liste des moyens matériels - Les références professionnelles . des projets similaires (www.construction.dz)

2 - Offre Technique :

- La déclaration à soumettre (document remplie signée , datée et cachetée par le soumissionnaire)
- Un mémoire technique justificatif (document remplie signée , datée et cachetée par le soumissionnaire)
- délai et planning de réalisation . (signée , datée et cachetée par le soumissionnaire) - le cahier des charges (signée , datée et cachetée par le soumissionnaire) - Reçu de paiement des droits de cahier des charges

3 - Offre Financier :

- la lettre de soumission (document remplie signée , datée et cachetée par le soumissionnaire)
- le bordereau des prix unitaires (BPU) (document remplie signée , datée et cachetée par le soumissionnaire)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) (document remplie signée , datée et cachetée par le soumissionnaire)
- la présentation des offres sous pli cacheté et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04 /2025

En indiquant l'objet de l'appel d'offres
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DE LA COMMUNE DE HOCEINIA.

La durée de la préparation des offres est fixé à quinze (15) jour à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public . ou par voie de presse écrite ou le portail des marchés publics . jusqu'à 12 H 00 du dernier jour de la durée de préparation des offres . au secrétariat général de la commune .

les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres

les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 13 H00 au siège de la commune.

Programme de la soirée

TF1 20:10

france 2 20:10

france 3 20:10

CANAL+ 20:06

M6 20:10

Gran Torino

Walt Kowalski (Clint Eastwood), vétéran acéré de la guerre de Corée, se trouve désormais isolé dans son pavillon de banlieue à Detroit, entouré d'un voisinage en majorité immigré qu'il méprise ouvertement. Reclus et aigri par des années de solitude, il consacre son temps à sa passion pour la mécanique et à l'entretien de sa fétiche Gran Torino de 1972, symbole de son passé chez Ford. Sa routine tranquille est bouleversée lorsqu'il croise Thao (Bee Vang), un jeune voisin de descendance asiatique qui, sous la pression d'un gang local, tente de dérober sa précieuse voiture.

Pour la France

Aïssa Saïdi, élève prometteuse à l'école militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, perd tragiquement la vie durant une manœuvre nocturne, laissant sa famille dévastée. Sa mère, Nadia (Lubna Azabal), et son frère Ismaël (Shaïn Boumedine) sont rapidement contactés par les autorités militaires, dont le général Caillard (Laurent Lafitte), qui présentent leurs respects et témoignent de leur solidarité envers la famille endeuillée. Cependant, cette attention ne peut apaiser la douleur d'Ismaël, qui cherche désespérément à comprendre les circonstances mystérieuses entourant la mort d'Aïssa.

La disparue du lac noir - Saison 1

Ébranlée par sa propre conduite lors de l'interrogatoire, Eva se retrouve envahie par des remords particulièrement lancinants. Cherchant la rédemption, elle sollicite l'éclatage de Giuditta. L'enquête prend une tangente inattendue lorsque soudainement, surgit un élément perturbateur. Face à un dilemme déchirant, Giuditta opte pour une décision aux retombées profondément personnelles, tout en œuvrant pour le progrès de l'enquête. Parallèlement, Eva se heurte à son père à l'occasion d'une confrontation violente, qui finit par exhumer des vérités enfouies.

Little Big Fred

Ancien pivot de l'équipe de France de basket médaille d'argent aux JO 2000, Fred Weis a fait partie des meilleurs joueurs hexagonaux de sa génération. Du haut de ses 2,17 m, il a démontré que la fluidité et l'intelligence de jeu n'étaient réservées aux petits gabarits. Couronné par les grands clubs européens et quelques franchises de la NBA, le joueur international voit sa carrière chamboulée par un fait personnel : la découverte de l'autisme de son fils. Fred Weis culpabilise et s'enfonce dans une spirale négative. Dépressif, il néglige sa carrière, sombre dans l'alcoolisme.

Capital

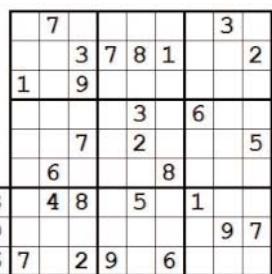
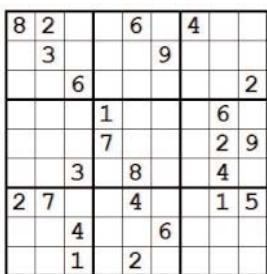
Accessoires de plage : ils vont révolutionner votre été ! Canapés pliables, chariots matelins... aujourd'hui, plage rime avec confort. Entreprises, petits commerçants et start-up rivalisent donc d'ingéniosité pour séduire les vacanciers avec des accessoires innovants, pratiques et à prix serrés. / Villas grand luxe, mobil-homes suréquipés : au camping comme à l'hôtel ! Avec 120 millions de nuitées enregistrées l'an dernier, le camping reste la star incontestée de l'été. Pour rester compétitif, le secteur continue de monter en gamme, avec la création de villas privées avec piscine ou des lodges modernes.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2777

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



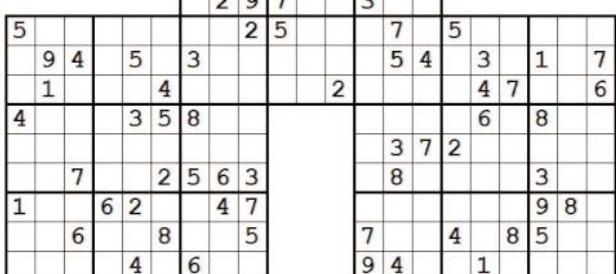
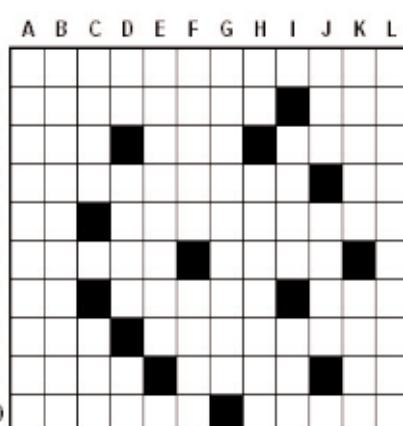
Horizontalement:

- 1 - Spécialiste des bourses
- 2 - N'ira pas plus loin - Complètement dépassé
- 3 - Ordonnance - Germandrée - Agréger
- 4 - Farces théâtrales - Ille atlantique
- 5 - Personnel - Mauvaises mères proverbiales
- 6 - Commissions - Rendit le parquet brillant
- 7 - A compter désormais - Onglon - Thérapeute spécialisé
- 8 - Touffu - Propre aux grandes occasions
- 9 - Suite de mailles - Obligé - Mode de cinéma
- 10 - Passe pour voir - Américain réputé riche

- Verticalement:
- A - Moyen de chauffage
 - B - Couvrira
 - C - Père du Niagara - Pas les autres
 - D - C'est le numéro 58 - Voisine de Lille - A moitié sénile
 - E - Tiras parti
 - F - Mis plus haut - Rendue difforme
 - G - Elle passe son temps à la plage -
 - H - Bien à toi - Passent au large
 - I - Ronger - Très peu couverte
 - J - Atome qui n'est pas neutre - Insecte vampire
 - K - Rendre consommable - Se crée des illustrations
 - L - Pièce de maintien

«L'expérience ne se trompe jamais, ce sont nos jugemens qui se trompent»

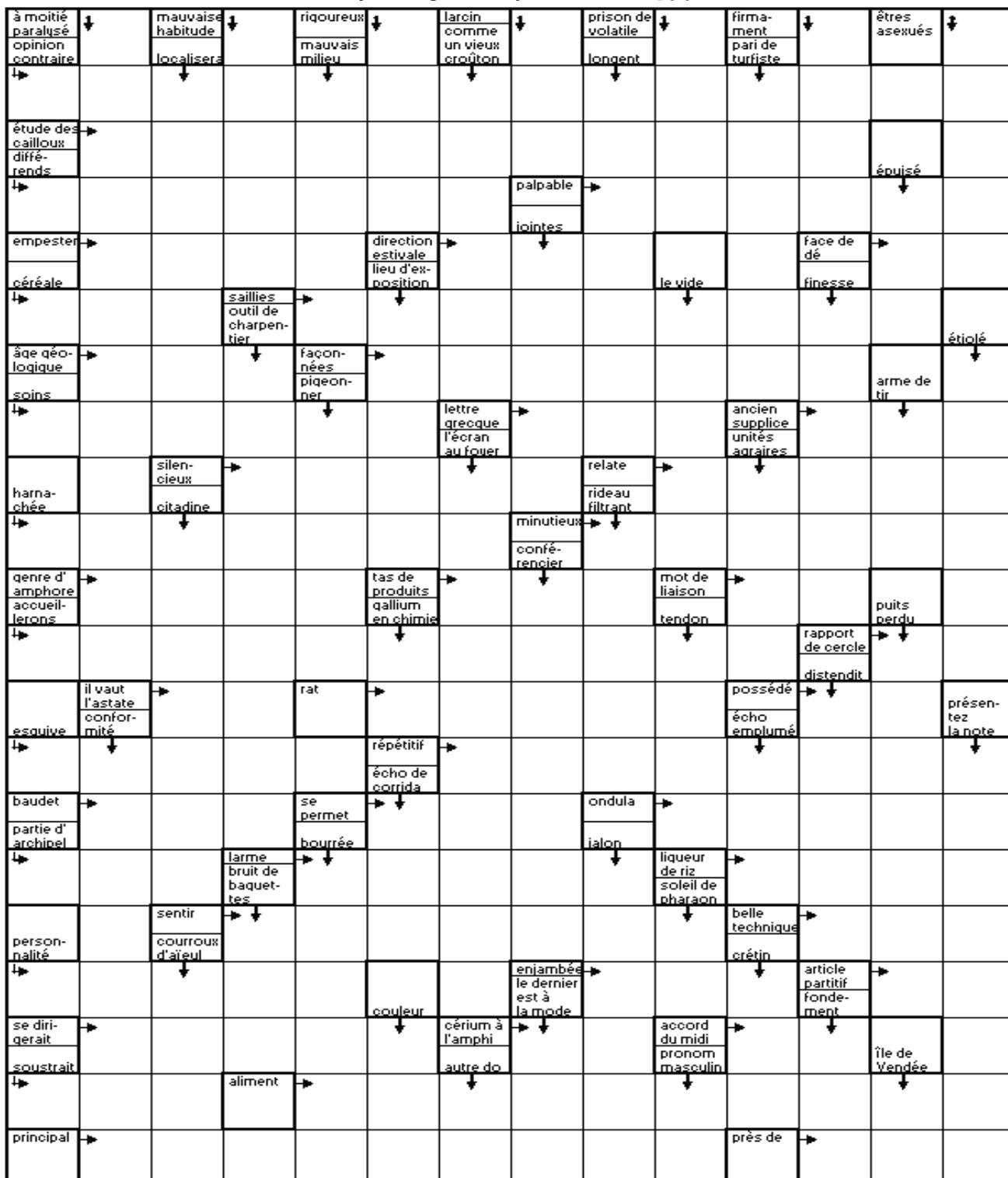
Léonard de Vinci

Mots croisés N°2777

Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1477



Solution

Sudoku n°2777

8	2	5	3	6	1	4	9	7
4	3	7	2	5	9	1	8	6
9	1	6	4	7	8	3	5	2
7	4	2	1	9	5	8	6	3
1	6	8	7	3	4	5	2	9
5	9	3	6	8	2	7	4	1
2	7	9	8	4	3	6	1	5
3	5	4	9	1	6	2	7	8
6	8	1	5	2	7	9	3	4
8	4	3	9	2	1	5	6	7
1	6	7	3	8	5	4	2	9
5	2	9	7	6	4	3	8	1
5	7	3	1	8	6	4	9	2
6	9	4	2	5	7	3	8	1
8	1	2	3	9	4	7	5	6
4	6	1	7	3	5	8	2	9
2	3	5	8	6	9	1	7	4
9	8	7	4	1	2	5	6	3
1	5	8	6	2	3	9	4	7
3	4	6	9	7	8	2	1	5
2	7	9	5	4	1	6	3	8
4	2	1	6	9	3	8	5	7
5	3	7	2	8	1	6	4	9
6	8	9	7	5	4	3	2	1
3	1	5	6	7	2	9	8	4
7	6	2	4	9	8	5	1	3
9	4	8	3	1	5	7	6	2

Mots Croisés n°2777

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	P	E	C	U	L	A	T	R	I	C	E
2	A	R	R	E	T	E	R	A		O	U	T
3	L	O	I		I	V	E		U	N	I	R
4	A	T	E	L	L	A	N	E	S		R	E
5	M	E		O	I	S	I	V	E	T	E	S
6	A	G	I	O	S		C	I	R	A		I
7	N	E		S	A	B	O	T			O	R
8	D	R	U		S	O	L	E	N	N	E	L
9	R	A	N	G	T	E	N	U		V	O	
10	E	S	S	A	Y	E		T	E	X	A	N

Grille géante n°1477

H	■	M	■	A	■	V	■	C	■	C
D	E	S	N	P	R	O	B	G	I	O
L	I	T	I	E	R	S	O	E	E	L
B	L	E	R	E	M	I	N	T	E	A
E	E	R	D	S	U	S	E	R	S	R
I	G	A	R	T	E	T	E	P	A	C
E	Q	U	N	E	L	O	T	R	I	F
H	E	R	B	E	R	R	O	N	R	A
E	A	T	A	T	G	V	R	E	A	R
I	V	N	E	E	A	E	E	R	R	D
E	A	L	E	E	O	S	U	R	A	S
E	D	I	R	A	P	E	R	C	S	C
O	T	E	S	N	I	T	O	R	T	U
E	T	S	S	N	E	T	C	R	I	R

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS - ALGÉRIE 2025

Ouverture des 1^{ers} Jeux scolaires Africains

Les 1^{ers} Jeux scolaires Africains (Algérie-2025) qui se dérouleront jusqu'au 5 août dans les villes d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Skikda, ont été officiellement ouverts, hier à Annaba.

La cérémonie d'ouverture de ces Jeux, organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu pour théâtre le stade du 19-Mai 1956 d'Annaba en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du ministre des Sports, Walid Sadi, du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, des membres du Comité olympique et sportif et d'un grand nombre de citoyens.

Cet événement sportif continental réunit 1.700 athlètes représentant 47 pays.

En plus des athlètes, les Jeux verront une forte participation de quelque 2.500 délégués, de membres de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), des représentants de 50 comités nationaux olympiques africains, leurs secrétaires généraux, des arbitres et des observateurs.



Brahmia: "1.700 athlètes déjà en Algérie avant le début des compétitions"

Le président du Comité d'organisation des 1^{ers} Jeux scolaires africains que l'Algérie accueille du 26 juillet au 5 août, a révélé, vendredi à Annaba, que 1.700 athlètes ont rejoint, à ce jour, les wilayas qui abriteront les compétitions, en l'occurrence Annaba, Constantine, Sétif et Skikda.

M. Brahmaia qui animait une conférence de presse à la bibliothèque de lecture publique Slimane-Barkat, au Palais de la culture, que le nombre d'athlètes, filles et garçons, devrait atteindre les 2.700, représentant 50 pays, avant la cérémonie d'ouverture de ces jeux prévue demain samedi au Stade du 19-Mai 1956

d'Annaba. A l'exception du Malawi et du Mozambique qui n'ont pas pu déplacer leurs sportifs pour des raisons internes, tous les autres pays ayant fait partie de leur participation à cette manifestation continentale seront bien là, a ajouté le président du comité d'organisation.

Hormis le transfert des compétitions de tennis à Bachdjerrah (Alger), au lieu d'Annaba, toutes les autres joutes se dérouleront sur les terrains et enceintes sportives initialement prévus dans les villes d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Skikda, a affirmé M. Brahmaia.

Les compétitions prévues sur plusieurs jours se dérouleront, selon le

même responsable, "conformément au programme arrêté, toutes les infrastructures désignées pour les accueillir dans de bonnes conditions étant aménagées, équipées et fin prêtes".

M. Brahmaia, appelant le public à assister nombreux à la cérémonie officielle d'ouverture de ces jeux, prévue samedi au stade du 19-Mai 1956, dans l'antique Hippone, a souligné que cette cérémonie sera "une occasion pour hisser haut le drapeau algérien, réaffirmer l'appartenance pleine et entière de notre pays au continent africain et consolider l'esprit de solidarité entre les jeunes du continent".

De son côté, le premier vice-président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), et coordinateur des Jeux scolaires africains, Joao Manuel da Costa Alegre Afonso, a exprimé "sa grande satisfaction" devant le niveau des préparatifs en cours, avant de saluer le professionnalisme dont a fait preuve l'Algérie dans divers aspects, ainsi que le travail de terrain ininterrompu pour assurer la réussite de cet événement continental.

Il a également souligné que ces jeux portent une "symbolique forte" dans la promotion du sport scolaire, et renforcent les passerelles de communication entre les jeunes du continent africain.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES ÉCHECS INDIVIDUELS JUNIORS

Sidi Bel-Abbes abrite la phase finale du 29 juillet au 2 août



La phase finale du Championnat d'Algérie individuels juniors des échecs filles et garçons aura lieu du 29 juillet au 2 août à l'Ecole régionale des sports de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne des échecs.

Cette manifestation sportive, organisée par de la Fédération algérienne des échecs en collaboration avec la ligue de wilaya et la direction de la Jeunesse et des sports de Sidi Bel-Abbes, verra la participation de plus de 60 jeunes échiphiles filles et garçons qualifiés des phases régionales.

La direction de ce Championnat national, disputé selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 90 minutes, plus 30 secondes par coup joué, homologué par la Fédération internationale des échecs (FIDE), sera assurée par l'arbitre international Daho Mohamed, assisté de deux arbitres fédéraux.

A l'issue de cette phase finale de ce Championnat, les trois premiers chez les filles et les garçons représenteront l'Algérie au championnat d'Afrique juniors, prévu du 18 au 24 septembre prochain à Praia la capitale du Cap-Vert.

KARATÉ - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 L'Algérie décroche deux médailles de bronze en kata

Les karatékas algériens Youcef Ziad (seniors) et Abderraouf Maansri (juniors) ont remporté deux médailles de bronze en kata, samedi à Abuja, pour le compte de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de la discipline.

A la faveur de cette consécration, Youcef Ziad (seniors), a validé sa qualification au Mondial 2025 prévu en octobre prochain en Egypte.

Lors de la première journée de compétition, disputée vendredi, Aymen Benkhedda (cadets, -52 kg) a été sacré champion d'Afrique 2025 de sa catégorie, en s'imposant en finale devant le Nigérian Ayatoulahi Chekaraou Gado, vendredi à Abuja (Nigeria). Le jeune karatéka algérien conserve à cette occasion le titre continental obtenu en 2024 en Tunisie.

Les médailles de bronze de cette catégorie sont revenus au Sud-africain Dylan Seyffert et à l'Egyptien Karim Abu El Arous (Egypte). Vingt (20) athlètes de la sélection algérienne dont 14 seniors, participent aux Championnats d'Afrique de Karaté-do (Kumité et Kata), qui se déroulent jusqu'au 27 juillet à Abuja, avec l'objectif de remporter le titre africain chez les cadets et juniors, alors que les seniors visent une qualification pour le Championnat du monde 2025, prévu en octobre prochain en Egypte.

Au-delà de la quête de médailles, ces championnats constituent également un enjeu stratégique pour les nations africaines en quête de positionnement dans la hiérarchie internationale du karaté, nombre d'entre elles occupant différents rangs au classement mondial de la discipline.

Parmi les sélections les plus atten-



dues figurent l'Egypte, tenante du titre, l'Algérie (vice-championne en 2024), la Tunisie (troisième) et le pays hôte, le Nigeria.

L'Algérien Aymen Benkhedda sacré en cadets (-52 kg)

Le karatéka algérien Aymen Benkhedda (cadets, -52 kg) a été sacré champion d'Afrique 2025 de sa catégorie, en s'imposant en finale devant le Nigérian Ayatoulahi Chekaraou Gado, vendredi à Abuja (Nigeria). A la faveur de cette victoire, Benkhedda conserve le titre continental obtenu en 2024 en Tunisie.

Les médailles de bronze de cette catégorie sont revenus au Sud-africain Dylan Seyffert et à l'Egyptien Karim Abu El Arous (Egypte).

Vingt (20) athlètes de la sélection algérienne dont 14 seniors, participent aux Championnats d'Afrique de Karaté-do (Kumité et Kata), qui se déroulent jusqu'au 27 juillet à Abuja, avec l'objectif de

remporter le titre africain chez les cadets et juniors, alors que les seniors visent une qualification pour le Championnat du monde 2025, prévu en octobre prochain en Egypte. Au-delà de la quête de médailles, ces championnats constituent également un enjeu stratégique pour les nations africaines en quête de positionnement dans la hiérarchie internationale du karaté, nombre d'entre elles occupant différents rangs au classement mondial de la discipline.

Parmi les sélections les plus attendues figurent l'Egypte, tenante du titre, l'Algérie (vice-championne en 2024), la Tunisie (troisième) et le pays hôte, le Nigeria.

APS

LIGUE 1 MOBILIS

Le président de la FIFA félicite le MCA pour son titre de champion d'Algérie

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a félicité le MC Alger, sacré champion de Ligue 1 Mobilis 2024-2025, en adressant un message au président de la Fédération algérienne (FAF), Walid Sadi.

"Cher président, par ce courrier, je tiens à féliciter chaleureusement les nouveaux champions d'Algérie, le MC Alger. Leurs efforts inlassables et leurs résultats tout au long de la saison ont porté leurs fruits et leur ont permis de remporter ce nouveau titre important."

Félicitations à tous les membres de l'équipe et du club pour cette grande réussite", a écrit Infantino dans son message de félicitations. Le "Doyen" est parvenu à conserver son titre de champion pour la deuxième fois de rang, terminant le championnat en tête avec 58 points, à deux longueurs de son da-



phin, la JS Kabylie (56 unités).

Le club algérois recevra son bouclier de champion samedi, lors d'une cérémonie prévue au

centre d'entraînement Abderrahmane Aouf – Baba Hamoud de Zéralda (Alger) à partir de 16h00.

LIGUE 1 MOBILIS (USMA)

Medjahed : «Les joueurs réagissent bien au programme de travail»



Le préparateur physique de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis de football), Belaïd Medjahed, a indiqué que les joueurs réagissaient bien au programme de travail, à l'occasion de la reprise des entraînements, entamée lundi dernier au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine), en vue de la saison 2025-2026. "Durant la première semaine, l'accent a été mis essentiellement sur les tests physiques et médicaux, afin d'évaluer l'état de forme du groupe. L'intensité des séances allait croître à partir de ce vendredi, je salue la réceptivité des

joueurs au programme de travail", a-t-il déclaré au département média du club algérois. Le club algérois qui a bouclé l'exercice 2024-2025, à la 7e place au classement du championnat, en compagnie du MC Oran et de l'USM Khenchela, avec 40 points chacun, a sauvé sa saison en remportant la Coupe d'Algérie, pour la 9e fois de son histoire, aux dépens du CR Belouizdad (2-0).

"Nous avons entamé les préparatifs lundi, avec une intégration progressive des joueurs", a-t-il ajouté. Le préparateur

physique du club de Soustara, a également tenu à remercier la direction du club, et tout particulièrement le nouveau directeur sportif Saïd Allik, pour son implication dans la prise en charge des aspects logistiques", soulignant l'engagement de l'administration à offrir les meilleures conditions de travail à l'équipe. En matière de recrutement, l'USMA n'a toujours pas annoncé ses premières recrues estivales, même si la presse a fait état d'un accord avec le défenseur camerounais Che Malone, sociétaire de Simba SC (Tanzanie). Côté départs, le club algérois s'est passé jusqu'à la troisième journée : le milieu offensif bolivien Adalid Terrazas, le milieu de terrain Oussama Chita, et le défenseur Congolais Kévin Mondeko, alors que le défenseur Imad-Eddine Azz, a préféré rejoindre le club russe d'Anzhi Makhachkala, après la fin de son prêt pour une saison, en provenance du club koweïtien de Kazma SC.

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

Le CS Constantine en Tunisie pour un stage de trois semaines

Le CS Constantine, a rallié la ville tunisienne de Hammam-Bourguiba ce vendredi par voie terrestre, pour effectuer un stage pré-compétitif de trois semaines, en vue de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué le club constantinois sur ses réseaux sociaux.

Sous la houlette du nouvel entraîneur bosnien Ruzmir Cviko, engagé en remplacement de Kheireddine Madoui, les coéquipiers du capitaine Ibrahim

Dib disputeront une série de matchs amicaux contre des clubs locaux et éventuellement algériens. La direction du CSC avait nommé récemment Ameur Mansoul au poste de directeur sportif, en remplacement de Mohamed Ghoualmi, démissionnaire. En matière de recrutement, le CSC n'a toujours pas dévoilé ses nouvelles recrues estivales, 25 jours après l'ouverture officielle du mercato. Le club était à deux



doigts d'engager le milieu de terrain botswanais Gape Edwin Mohutsiwa (ex-ASO Chlef), avant que ce dernier ne choisisse d'opter pour le MC Oran. Le CSC a terminé la défunte saison à la 10e place du classement de la Ligue 1 avec 39 points au compteur, tout en atteignant aussi le dernier carré de la Coupe de la Confédération africaine, pour la première fois de son histoire.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST)

Belatoui nouvel entraîneur du GC Mascara

Le technicien Omar Belatoui est devenu le nouvel entraîneur du GC Mascara, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest), jeudi dans un communiqué. L'ancien défenseur international de 55 ans, s'apprête à connaître sa deuxième expérience sur le banc du GCM, après une première lors de la saison 2018-2019. Le GC Mascara a sué pour assurer son maintien dans le deuxième palier du football national, terminant à la 12 place, en compagnie de l'US Béchar Djedid, avec 37 points chacun, réalisant un bilan de 10 victoires, 9 nuls, et 11 défaites (sanction d'une défaillance de deux points, NDLR). Le club de l'Ouest a enregistré durant cette intersaison le retour du président Mohamed Sobhane, élu le 3 juillet à la tête du club, lui qui avait mené le GCM à deux accessions, en 2011 et 2016. La formation de Mascara fête cette année le 100e anniversaire de sa création.



Mohamed Henkouche nouveau DTS

Le GS Mascara, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé vendredi la nomination du technicien Mohamed Henkouche en tant que nouveau Directeur technique sportif du club. Henkouche (77 ans), qui connaît très bien la maison, pour l'avoir déjà dirigée comme entraîneur par le passé, mais qui cette fois-ci devrait être beaucoup plus en charge des jeunes catégories. La veille, la Direction du "Ghalil" avait annoncé la nomination de l'ancien défenseur central du MC Oran Omar Belatoui (56 ans) en tant que nouvel entraîneur en chef de l'équipe première. L'an dernier, le GCM avait échappé de justesse à la relégation, puisqu'il avait terminé à la 13e place du classement général, avec 37 points. Soit juste devant les trois clubs qui ont été rétrogradés en division inter-régions : le SKAF Khemis-Miliana (14e/32 pts), le MCB Oued Sly (15e/25 pts) et le SC Mecheria (16e/12 pts). En prévision de la nouvelle saison 2025-2026, qui débutera le 6 septembre prochain, le GCM semble avoir décidé de bien se restructurer, avec l'espoir de réussir un meilleur parcours.

LIGUE 2 AMATEUR 2025-26

Le certificat négatif aux produits prohibés se limitera aux catégories seniors, U20 et U18 (LNFA)

Le certificat négatif aux produits prohibés, imposé cette année par la Fédération algérienne de football (FAF) pour l'acceptation du dossier d'engagement des joueurs, se limitera finalement aux catégories seniors, U20 et U18, a annoncé vendredi la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Le mercredi 23 juillet 2025, la FAF a envoyé une correspondance aux différentes Ligues de wilayas, pour leur préciser certains points concernant les pièces médicales exigées dans la constitution du dossier relatif à l'opération d'engagement pour la saison 2025-2026. Parmi ces points, celui relatif au certificat négatif aux produits prohibés et qui finalement ne concerne pas les joueurs des jeunes catégories, mais seulement leurs ainés, ayant plus de 17 ans.

Concernant le certificat PCMA, la LNFA a expliqué que ce document, comportant entre autres l'analyse complète et détaillée du système cardiovasculaire, n'est plus exigé par les Ligues pour l'engagement des clubs, et que par conséquent, ces derniers "doivent s'abstenir de l'acheminer par le biais de la plateforme +FAF connect +". Le PCMA est remplacé par une attestation de consentement aux examens médicaux à la pratique du football.

Cette pièce doit être signée conjointement par le médecin qui délivre le PCMA, le médecin du club, le secrétaire général, et le président de club" a-t-on expliqué de même source. Pour la FAF, le PCMA constitue une pièce importante que les clubs doivent conserver et présenter à tout moment, en cas de demande, par les services compétents. "La responsabilité des associations est entièrement engagée" a-t-on tenu à faire savoir.

APS

LIGUE 1 MOBILIS L'ES Mostaganem en stage à Sétif

L'ES Mostaganem entame samedi un stage bloqué dans la ville de Sétif et ce, dans le cadre de ses préparatifs pour le nouvel exercice 2025-2026, a annoncé la direction de ce club de Ligue 1 de football. Il s'agit d'un premier regroupement au titre de la préparation d'inter saison qui sera suivi d'un autre, dont le lieu n'a pas été encore fixé, précise-t-on.

L'ESM, qui s'apprête à disputer son deuxième exercice de suite parmi l'élite après avoir réussi de justesse à éviter la relégation lors de la précédente édition du championnat, s'est montré, ces derniers jours, très actif sur le marché des transferts. Cela lui a permis d'engager les joueurs Adel Djaaabout (ex-NC Magra), Zoubir Motrani et Abdelhafid Benamara (MC Oran), Tahar Benkhelifa (ES Sétif), Sid Ahmed Laamri (O Akbou), Boualem Serir (ASO Chlef), Houssein Bayoud et Mohamed Toumi (MC El Bayadh). Parallèlement à ces transactions, la direction de la formation de l'ouest du pays a renouvelé les contrats de Djamel Benlamri, Benali Benamar, Abdeslam Henane et Ameur Bouguettaya.

LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS) Belkhir, cinquième recrue estivale du MC Oran

L'ancien défenseur international de l'ASO Chlef, Mokhtar Belkhir, a officiellement vendredi son retour au MC Oran, en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué.

Formé au MCO, Belkhir (33 ans) avait évolué sous les couleurs du club oranais en tant que junior, avant de rejoindre l'USM Blida (2010-2013), pour sa première expérience professionnelle. Il s'est distingué ensuite avec le MCE Eulma (2013-2015), ce qui lui avait permis de taper dans l'œil des Tunisiens du Club Africain (2016-2020), remportant deux Coupes de Tunisie en 2017 et 2018. Il a eu une courte aventure avec le club saoudien d'Al-Qadisiyah en 2019.

Il revient au pays pour endosser le maillot du CR Belouizdad, avec lequel il décroche trois titres de champion : 2021, 2022, et 2023, avant d'opter pour l'ASO Chlef. Il devient la cinquième recrue estivale des "Hamroua", après le milieu de terrain botswanais Gape Edwin Mohutsiwa (ASO Chlef), les défenseurs Abderrahim Hamra (ASO Chlef) et Oussama Kaddour (USM Khencela), et le milieu de terrain Chakib Aoudjane (ES Mostaganem).

Au niveau de l'encadrement technique, le club est à la recherche d'un nouveau coach, en remplacement d'Abdelkader Amrani, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Les coéquipiers de Boukholla ont repris les entraînements cette semaine, sur le terrain annexe du stade Miloud-Hadefi d'Oran, en attendant de rallier la Tunisie ou la Turquie, pour un stage précompétitif.

Pour rappel, le MCO a dû attendre les dernières journées du précédent exercice pour assurer son maintien parmi l'élite, terminant à la 7e place du classement, en compagnie de l'USM Alger et de l'USM Khencela, avec 40 points chacun.

LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERTS Le défenseur Imad-Eddine Azzi quitte officiellement l'USM Alger

Le défenseur central Imad-Eddine Azzi a annoncé mercredi via ses réseaux sociaux qu'il quittait officiellement l'USM Alger, qu'il avait rejoint l'an dernier, sous forme d'un prêt, en provenance de la formation Koweïtienne, Kazma Sporting Club.

"Même les bonnes choses ont une fin et c'est avec un gros pincement au cœur que j'annonce mon départ de l'USM Alger" a publié le joueur sur son compte Instagram, ajoutant qu'il aurait voulu "poursuivre l'aventure avec ce grand club", avec lequel il a remporté la dernière édition de la Coupe d'Algérie.

"Malheureusement, dans la vie, il existe une grande différence entre ce qu'on veut et ce qu'on peut. Si cela ne tenait qu'à moi, je serais resté à l'USMA, mais le destin a décidé de me mener sous d'autres cieux" a-t-

il encore regretté. Azzi a profité de l'occasion pour dresser un message direct aux supporters des Rouge et Noir, affirmant que son "passage à l'USMA restera gravé à jamais dans (sa) mémoire".

Solide défenseur, Azzi avait formé avec Adem Alilet une excellente charnière centrale, contribuant ainsi de manière étroite au neuvième sacre de l'USMA en Coupe d'Algérie. Pour rappel, la direction de l'USMA a été amplement satisfaite du rendement d'Azzi et a entrepris de sérieuses démarches pour racheter son contrat. Mais le club de Kazma a insisté pour le récupérer dès la fin de son prêt.

Aux dernières nouvelles, il semblerait que la formation koweïtienne ait reçu une offre pour Azzi de la part du club russe, le Dynamo Makhatchkala, elle serait prête à le lui céder.

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025) Le sélectionneur national évalue ses joueurs dans un match d'application

Le sélectionneur national de l'équipe de football A', Madjid Bougherra a organisé un match d'application pour ces joueurs au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), afin de jauger leur condition physique et d'évaluer leur assimilation des consignes tactiques, en prévision de la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), prévue du 2 au 30 août en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, a indiqué la Fédération algérienne de Football (FAF) sur son site officiel.



Durant ce match entre les joueurs, inscrit dans la poursuite de la préparation de l'équipe, le staff technique a réparti l'effectif en deux équipes qui se sont affron-

tées pendant 50 minutes dans une ambiance dynamique et engagée.

Six éléments ont été exemptés de cette séance, étant soumis à un programme d'entraînement spéci-

fique. Par ailleurs, Naoufel Khacef a rejoint le stage des "Verts" ce jeudi.

Il suit une préparation physique intensive afin d'optimiser sa forme, et avec son intégration, le groupe est désormais au complet, et ce, pour la première fois depuis le début du rassemblement. Pour rappel, le sélectionneur national a retenu une liste finale de 26 joueurs pour cette compétition, après avoir initialement convoqué un groupe élargi de 28 éléments. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

QUALIFS COUPE DU MONDE 2026 (7^E ET 8^E JOURNÉES) La FAF dévoile les dates des matchs de l'équipe nationale

La sélection algérienne de football accueillera son homologue botswanaise, le jeudi 4 septembre (20h00) au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 7e journée du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Cette rencontre sera suivie par le déplacement des Verts pour affronter la Guinée, le lundi 8 septembre (17h00), pour le compte de la huitième journée, a ajouté la même source.

A l'issue de la 6e journée du groupe G, l'Algérie occupe la première place du classement avec 15 points, devant le Mozambique (12 pts), le Botswana et l'Ouganda (9 pts), la Guinée (7 pts), alors que la Somalie est dernière avec un point.



Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront directement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Canada et Mexique.

Les quatre meilleurs deuxièmes

(des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

LIGUE 2 FRANÇAISE (EA GUINGAMP) Touché à la cheville, l'Algérien Naïr indisponible 8 à 12 semaines



Le défenseur international algérien de l'En Avant Guingamp (Ligue 2 française de football), Sofiane Naïr, touché à la cheville, sera indisponible pour une période allant de 8 à 12 semaines, rapportent des médias locaux, ce vendredi. Blessé la semaine passée à l'entraînement, Naïr (23 ans) va rater le début de saison de l'EA Guingamp, qui détiendra à domicile Le Mans le 9 août prochain, en ouverture du championnat. "C'est une très mauvaise nouvelle", a réagi l'entraîneur guingampais Sylvain Ripoll, qui ne va pas pouvoir compter sur l'un de ses défenseurs centraux titulaires, révélation de l'an dernier. Lors du précédent exercice, Naïr avait été titulaire lors de 25 matches de Ligue 2. Il avait été convoqué pour la première fois en équipe nationale en mars dernier, pour les deux matchs, en déplacement face au Botswana (3-1), et à domicile face au Mozambique (5-1), comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2026, mais sans pour autant signer ses débuts avec les "Verts".

APS



REAL MADRID

LA CONDITION DE VINICIUS POUR PROLONGER

Le Real Madrid se heurte à un blocage inattendu dans le dossier de la prolongation de Vinicius Junior (25 ans, 58 matches et 22 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Alors qu'un accord semblait proche ces derniers mois, l'attaquant brésilien réclame désormais un salaire équivalent à celui de Kylian Mbappé pour étendre son contrat au-delà de juin 2027, selon la Cadena SER.

Une exigence qui surprend la direction madrilène, d'autant qu'elle intervient après une saison jugée en demi-teinte. Le club, qui n'entend pas aligner les deux joueurs sur le plan salarial, souhaite temporiser et renvoie l'Auriverde à ses performances à venir pour justifier une revalorisation.

Pour l'heure, les discussions sont à l'arrêt. En cas de nouvel échec, le Real n'exclut pas une vente l'été prochain, notamment face aux approches déjà formulées par l'Arabie Saoudite à hauteur de 200 M€.

BARCELONE FLICK VA SERRER UN PEU PLUS LA VIS

Hans-Dieter Flick impose une nouvelle ligne de conduite au FC Barcelone. Conscient de la surexposition médiatique entourant certains cadres de l'effectif, l'entraîneur allemand a introduit plusieurs ajustements dans le code éthique du vestiaire à l'occasion de la reprise de la saison 2025-2026.

Selon SPORT, les événements festifs et engagements commerciaux des joueurs seront désormais fortement encadrés. L'objectif est clair : limiter les distractions, protéger la dynamique du groupe et recentrer le vestiaire sur les exigences du très haut niveau. La recette magique pour faire mieux que la saison passée ?



Quotidien National d'Information

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

AL HILAL L'ÉNORME SALAIRE PROPOSÉ À ISAK

Al Hilal n'abandonne pas sa cible première sur le mercato estival. Selon The Guardian, le club saoudien a formulé une offre colossale à Alexander Isak (25 ans, 42 matches et 27 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025), avec un salaire estimé à 700 000 € nets par semaine, soit plus de 36 M€ annuels, accompagné de primes liées aux performances et aux titres.

L'attaquant de Newcastle, absent de la tournée asiatique en raison d'une blessure musculaire, continue de privilégier un transfert à Liverpool, malgré l'arrivée d'Hugo Ekitike pour 95 M€. Mais les 140 M€ réclamés par les Magpies pourraient refroidir les Reds. Al Hilal, soutenu par le même fonds souverain que Newcastle, espère profiter de cette situation pour frapper un grand coup avec le Suédois.

WEST HAM PAQUETA DEVRAIT ÊTRE BLANCHI !

Enorme soulagement pour Lucas Paqueta (27 ans, 33 matches et 4 buts en Premier League pour la saison 2024-2025). Soupçonné d'avoir récolté volontairement des cartons jaunes pour influencer des paris sportifs en faveur de ses proches, le milieu offensif de West Ham risquait un bannissement à vie. Mais deux ans plus tard, le Brésilien devrait obtenir gain de cause. The Times affirme que l'ancien Lyonnais sera blanchi dès la semaine prochaine. La Fédération anglaise de football (FA) serait même contrainte de payer ses frais d'avocat estimés à environ 1,5 million d'euros. La FA et l'entourage du joueur n'ont pas souhaité commenter l'information. Mais si la tendance se confirme, ce sera une grande victoire pour Paqueta, très affecté par cette affaire qui l'a notamment privé d'un transfert à Manchester City à l'été 2023.

MAN CITY RODRÍ, LE REAL TEMPORISE

Le Real Madrid temporise dans le dossier Rodri (29 ans, 8 apparitions toutes compétitions pour la saison 2024-2025) sur ce mercato estival. Selon AS, les dirigeants merengue, intéressés depuis plusieurs mois par le milieu espagnol, jugent le dossier trop complexe à court terme, notamment en raison de son retour de blessure et de la position ferme de Manchester City.

Si la Maison Blanche reste attentive à la situation du Ballon d'Or 2024, une offensive pourrait être relancée l'été prochain, à l'approche de la fin de son contrat. En attendant, le club mise sur ses options internes, sans pour autant écarter totalement un mouvement d'ici la fin du mercato.

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

5^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU PAP

Le député Boutbig plaide pour la reconnaissance et la criminalisation des crimes coloniaux en Afrique

Le député à l'Assemblée populaire nationale (APN), Fateh Boutbig a plaidé, à Midrand (Afrique du Sud), en faveur de la reconnaissance des crimes coloniaux commis en Afrique et de leur criminalisation par des lois africaines unifiées, rappelant que l'Algérie a toujours été à l'avant-garde des pays appelant à la criminalisation du colonialisme, indique vendredi un communiqué de l'APN.

Intervenant lors de la 5^{ème} session ordinaire du Parlement pan-africain (PAP), en sa qualité de membre de cette institution, M. Boutbig a appelé à "la nécessité de reconnaître les crimes coloniaux et de les criminaliser par des lois africaines unifiées", relevant que le continent africain "continue de subir les séquelles de l'injustice historique imposée tant par la colonisation directe que par une exploitation économique persistante".

Rappelant que l'Algérie "a toujours été à l'avant-garde des pays appelant à la criminalisation du colonialisme", le député a évoqué le long parcours de lutte de son peuple

qui a consenti plus de cinq millions de martyrs, ainsi que la brutalité des crimes perpétrés à son encontre, notamment les explosions nucléaires.

L'histoire de l'Algérie, a-t-il ajouté, prouve que la lutte pour la justice signifie "un engagement permanent en faveur de la liberté et de la dignité humaine", mettant l'accent sur l'importance de faire triompher la justice en Afrique pour en faire "un modèle à suivre", notamment à travers le PAP qui doit être "une tribune pour rendre justice et demander des comptes sur le passé colonial sous toutes ses formes".

Après avoir affirmé que la justice

est un droit fondamental pour tous les peuples, y compris ceux africains qui ont souffert de l'exploitation et de la ségrégation raciale des décennies durant, le membre du PAP a mis en exergue l'importance de "réformer l'architecture de la prise de décision internationale", y compris le Conseil de sécurité, afin que "la voix de l'Afrique soit entendue et influente".

Une délégation de l'APN prend part aux travaux de la 5^{ème} session ordinaire de la 6^{ème} législature du PAP, tenue à Midrand sous le thème de l'Union africaine (UA) pour l'année 2025. "La justice pour les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations".

SOMMET DU C10 DE L'UA SUR LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Représentant le président de la République, M^{me} Mansouri participe aux travaux

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris part, vendredi par visioconférence, aux travaux du 6^{ème} Sommet du Comité des Dix (C10) de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri a participé ce jour par visioconférence, aux travaux du 6^{ème} Sommet du C10 de l'UA sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies", lit-on dans le communiqué. Le Som-

met, présidé par le président du Sierra Leone, M. Julius Maada Bio, a été consacré à "l'adoption d'un modèle de réforme reflétant la position africaine unifiée, en vue de sa présentation au président de l'Assemblée générale de l'ONU dans le cadre des négociations intergouvernementales en cours", précise la même source. Dans son allocution lors du Sommet, Mme Mansouri a réaffirmé, au nom du président de la République, l'engagement de l'Algérie "à défendre le droit légitime de l'Afrique à une représentation équitable et permanente au sein du Conseil de sécurité onusien, conformément à la Déclaration de Syre et au Consensus d'Ezulwini". Elle a mis l'accent sur la nécessité d'"unifier les rangs africains et d'intensifier les efforts pour une réforme globale qui rétablisse l'équilibre de l'ordre international sur la base de la justice et de l'équité", a conclu le communiqué.

CPS DE L'UA SUR LES DÉVELOPPEMENTS DE LA SITUATION EN LIBYE

Représentant le président de la République, M^{me} Mansouri participe à une réunion

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a participé, jeudi par visioconférence, à une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), consacrée aux développements de la situation en Libye, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a participé, ce jour par visioconférence, aux travaux de la 12^{ème} réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement, consacrée à l'examen des développements de la situation en Libye", lit-on dans le communiqué. Cette réunion a vu la participa-

tion des présidents de l'Ouganda, de la République du Congo et du Conseil présidentiel libyen, des ministres des Affaires étrangères de nombreux pays membres du CPS, du président de la Commission de l'UA, et de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Libye et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), selon la même source. Dans son intervention, la Secrétaire d'Etat a réaffirmé "la position constante et le soutien de l'Algérie au peuple libyen frère face aux défis auxquels il est confronté dans son processus d'édification d'un Etat uni où règnent le droit et la justice", soulignant "l'appui continu de l'Algérie aux efforts de l'Union africaine et aux initiatives de la MANUL visant à parvenir à une solution pacifique et globale à la crise", ajoute le communiqué. Mme Mansouri a également réitéré "le rejet catégorique par l'Algérie de toute forme de violence en Libye", soulignant que "le règlement escompté ne peut se réaliser que par une solution inter-libyenne, émanant d'une volonté politique nationale fédératrice et reposant sur un dialogue inclusif et une véritable réconciliation, loin des ingérences étrangères et des dictats extérieurs", conclut la même source.

SOMMET ONUSIEN SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Chargé par le président de la République, M. Rezig participe dimanche à Addis-Abeba

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, prendra part aux travaux du 2^e Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+4), prévu du 27 au 29 juillet à Addis-Abeba (Ethiopie), indique samedi, un communiqué du ministère.

La participation de l'Algérie s'inscrit dans le cadre de son engagement, sous la conduite du président de la République, à soutenir les efforts internationaux visant à construire des systèmes alimentaires durables, équitables et résilients, au vu des défis croissants liés à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques et aux mutations économiques mondiales, lit-on dans le communiqué.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Signature d'un mémorandum d'entente algéro-italien pour renforcer la coopération

Un mémorandum d'entente visant à renforcer, à promouvoir et à développer la coopération dans le domaine de la Poste et des Télécommunications entre l'Algérie et l'Italie a été signé à Rome par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki et le ministre italien des Entreprises et du Made in Italy, Adolfo Urso, indique, samedi, un communiqué du ministère.

Le mémorandum d'entente a été signé dans le cadre de la visite officielle effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République italienne, où il a présidé, du côté algérien, les travaux de la 5^e session du Sommet intergouvernemental Algéro-Italien de haut niveau, précise le communiqué.

Le document signé porte sur "le développement de l'infrastructure des télécommunications, notamment en matière de bande passante internationale et de réseaux sous-marins internationaux, le développement des services postaux et de télécommunications au profit des citoyens des deux pays, et les mécanismes garantissant leur pérennité en toutes circonstances, outre l'optimisation des compétences des employés du secteur dans les deux pays, à travers l'organisation d'ateliers techniques et de sessions de formation pour les experts des deux parties", ajoute la même source.

Il s'agit également du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie, à travers l'encouragement des partenariats entre les opérateurs dans le domaine des télécommunications, en vue de renforcer l'interconnexion internationale et les services de données mobiles, le cloud computing, ainsi que les solutions de la 5G et de l'Internet des objets (IoT).

Par ailleurs, le mémorandum d'entente prévoit "le renforcement de la coopération dans certains domaines d'importance majeure dont la sécurité des données et la cybersécurité, la radiocommunication et la gestion du spectre des fréquences, ainsi que la promotion de l'innovation".

Lors de sa rencontre avec le ministre italien, M. Zerrouki a souligné "la profondeur des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie, lesquelles connaissent aujourd'hui une mutation qualitative, passant d'un partenariat traditionnel à un partenariat d'avenir basé sur une vision commune et une feuille de route claire, afin de construire un avenir connecté, sécurisé et innovant".

Il a également souligné que "la souveraineté ne se limite plus aux territoires et aux frontières, mais s'étend aux données, aux infrastructures numériques et aux capacités technologiques, d'où la nécessité pour les relations algéro-italiennes de s'ériger en modèle pionnier d'intégration numérique et de coopération technologique commune, dans le but de renforcer la souveraineté numérique des deux pays de manière à servir leurs intérêts stratégiques face aux mutations mondiales effrénées".

Au terme de la rencontre, M. Zerrouki a affiché "son grand intérêt à réunir toutes les conditions nécessaires pour assurer la mise en œuvre et le suivi effectifs et méthodiques de la teneur du mémorandum", réaffirmant "l'engagement à prendre des mesures pratiques et concrètes pour concrétiser cette coopération sur le terrain, au mieux des deux pays".

PALESTINE

Le MSP appelle à trouver des moyens de venir en aide à la population de Ghaza face à la catastrophe humanitaire

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a appelé, vendredi à Alger, à redoubler d'efforts pour trouver des moyens de venir en aide à la population de la bande de Ghaza, qui vit une catastrophe humanitaire en raison du blocus et de l'agression israélienne.

Le président du Conseil consultatif national (Majliss Echoura) du MSP, Abderrahmane Ferhat, a indiqué, lors de la 5^e session ordinaire du Conseil, que cette réunion intervient dans "une conjoncture particulière, alors que Ghaza subit un crime de famine systématique perpétré par l'occupant sioniste".

À ce propos, il a dénoncé la complicité de l'Occident avec l'entité sioniste qui poursuit l'extermination de Ghaza "face à un silence mondial assourdissant et sans précédent", appelant à briser ce silence par toute action contribuant à lever l'injustice imposée au peuple palestinien, qu'elle soit diplomatique, politique, matérielle ou médiatique. De son côté, le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif a affirmé que cette session se tenait dans une conjoncture "sensible et complexe" tant au niveau régional qu'international, nécessitant "la recherche de nouveaux moyens de soutien à la bande de Ghaza et le développement de l'approche avec laquelle nous traîtons cette cause, car la situation est devenue insoutenable".

Il a souligné que la scène arabe et musulmane demeure le théâtre des guerres de l'entité sioniste qui cherche à y semer le chaos, citant en exemple les événements que connaissent actuellement les pays du Moyen-Orient. M. Hassani Cherif a dénoncé "la poursuite du génocide, de la famine, des déplacements forcés et de toutes les pratiques ayant anéanti toute forme de vie dans une terre sacrée, dont la défense est un devoir légitime".